VIVRE À
Angers
MENSUEL N°288 | 1,22 €
MARS 2005

Angers
www.angers.fr

8 au CONSEIL

Budget 2005
66 M€ pour équiper la ville

4 l'ACTUALITÉ
AUSCHWITZ : 60 ANS APRÈS, ANGERS SE SOUVIENT

24 le MAG
CINÉMA : VENTS D'AFRIQUE SUR LA VILLE

30 le GUIDE
LES CHAMPIONNATS D'ATHLÉTISME SE PRÉPARENT

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Mémoire : Angers se souvient d'Auschwitz [4]
En pointe : le tramway circulera sur fer [6]
Horizon : le 9 avril, carnaval en centre-ville [6]
Repère : inauguration de la Maison de la création d'entreprise [7]

> AU CONSEIL

Un "budget de combat" pour 2005 [8]
Les dépenses prévues, par grands secteurs [10]

> LA VILLE

Thierry Bonnet

L'administration de proximité se met en place [14]
Le lyrique à Angers, interview de Vincent Lépinard [16]
Actions à l'école pour la sécurité routière [17]

> LES QUARTIERS

Grand-Pigeon : le cirque rue Robert-Déan [18]
Belle-Beille : amitié entre les élèves de Robert-Desnos et des petits Maliens [20]
Monplaisir : premier camp ski pour une quinzaine de familles [21]
Roseraie : passer les vacances au collège [22]

> LE MAG'

24 Du 5 au 9 avril, festival Cinémas d'Afrique
Comte Öderland, de Max Frisch, en création au NTA [25]
Gaïa improvise [26]

> LE GUIDE

30 Du 14 au 16 juillet, les championnats de France d'athlétisme
Les trésors des pharaons à la foire expo [31]
Les Bains Flore, en 1856, rue Chevreul [32]

Mathieu Tourauld/Archives

ÉDITORIAL

Développer notre ville sans augmenter la fiscalité

Le dernier conseil municipal a adopté le budget de la ville pour 2005. En ces temps d'inquiétude pour l'emploi et d'incertitude pour l'avenir, c'est plus que jamais vers le développement de notre ville et vers la solidarité que se tourne l'action municipale.

Dans un climat national morose, la responsabilité des élus locaux est plus que jamais d'assurer un service public fort et protecteur pour les plus démunis, assurant la place de chacun dans notre société et garantissant l'égalité de tous. La jeunesse, l'enfance, la solidarité, l'éducation, le lien social dans les quartiers figurent au rang des grandes priorités de ce budget.

De même, c'est aujourd'hui que nous avons besoin d'investir pour l'avenir, pour assurer le développement d'Angers. C'est un budget record d'investissement qui a été présenté au conseil municipal : renouvellement urbain, renforcement des fonctions métropolitaines d'Angers grâce notamment au théâtre Le Quai, écoles…

La force d'Angers est d'avoir les finances parmi les mieux gérées de France. Notre ville n'a aujourd'hui aucune dette, ce qui lui permet d'assurer son avenir sans en faire peser la charge sur le présent. Cette année encore, les impôts n'augmenteront pas : c'est une vérité depuis 1983. C'est grâce à cette gestion saine et rigoureuse des deniers publics qu'Angers a les moyens de son ambition et la force d'affronter le futur.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Irène **Razanamparany** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 1er trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Ce journal est diffusé à partir du 21 mars. Il est également téléchargeable sur www.angers.fr. Prochain numéro : le 18 avril.

HOMMAGE

Auschwitz : soixante ans après, Angers se

À l'initiative de la Ville, une délégation d'élus, d'enseignants et de témoins s'est rendue dans les camps d'Auschwitz et de Birkenau, en Pologne, du 25 au 27 février.

Photos : Pascal Le Manio

L'entrée d'Auschwitz avec cette inscription tristement célèbre "Arbeit macht frei" (le travail rend libre).

L'atmosphère est glaciale ce samedi 26 février, au moment de franchir l'entrée du camp d'Auschwitz. La température négative et la neige rappellent à chacun les conditions de vie que des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont dû affronter pendant les hivers. Le silence se fait. Une chape d'émotion s'abat sur les visiteurs. La délégation découvre, abasourdie, le plus grand cimetière du monde. Les élus, enseignants et témoins qui la composent sont là pour se souvenir et rendre hommage aux victimes, soixante ans après la libération du camp par les troupes soviétiques. *"Nous voulons associer les Angevins à cette commémoration, par respect pour les disparus et leurs proches, pour perpétuer la mémoire de cette période sombre de l'Histoire et réaffirmer haut et fort les valeurs de démocratie et de liberté"*, explique Jacques Cochard, adjoint à l'Éducation.

Plus d'un million de morts

La visite commence par le "camp mère", Auschwitz : ancienne caserne polonaise réquisitionnée par les nazis dès 1940, aujourd'hui transformée en musée. Vingt-huit blocs en brique sur une vingtaine d'hectares. Progressivement, ce camp de concentration pour prisonniers de guerre polonais et soviétiques va se muer en camp d'extermination. C'est ici que les premiers granules de Zyklon B seront expérimentés.

À partir de 1943, l'Allemagne nazie accélère son processus d'élimination des populations "dangereuses" et "marginales" : juifs, tsiganes, homosexuels… Le camp de Birkenau est alors créé, dans le souci d'une "meilleure rentabilité"… Plus de trois cents baraquements en bois sont édifiés. Il ne reste aujourd'hui que les barbelés et quelques pièces reconstituées. Les quatre énormes chambres à gaz et les fours crématoires sont en ruine ; les SS ont pris soin, fin 1944, de les dynamiter afin d'effacer les preuves. Tout pourtant parait limpide : l'industrialisation du génocide, les procédés scientifiques utilisés… 10 000 déportés, en moyenne, étaient assassinés quotidiennement. *"C'était chaque jour le* Jour le plus long, *avec autant de tués que lors du Débarquement,"* souligne Alain Jacobzone, professeur au lycée Bergson et spécialiste de la Shoah. Au total, on estime le nombre des victimes à un million cent mille dont un million de juifs.

Plus jamais cela

C'est pour se souvenir que la Ville a souhaité se rendre sur place. Se souvenir du convoi n° 8, parti le 20 juillet 1942 de la gare d'Angers pour Auschwitz. Se souvenir de toutes les victimes mortes en déportation. *"Il faut profiter de cet anniversaire emblématique pour entendre les témoins directs de cette bar-*

Alain Jacobzone : *"être un passeur de savoirs et de mémoire"*

Depuis dix ans, vous amenez chaque année des élèves à Auschwitz et Birkenau. Pourquoi ?
L'idée m'est venue après avoir visité ces camps, avec le choc que vous imaginez. Dès mon retour, j'ai voulu renvoyer l'ascenseur. Je me suis alors lancé dans deux aventures : la recherche historique sur la question de la déportation raciale en Anjou et l'organisation de ce voyage.

Comment ce projet s'inscrit-il dans votre enseignement ?
Il nous mobilise durant toute l'année scolaire. J'essaie de faire de la question du génocide le point de départ de nombreux autres problèmes étudiés au programme : par exemple, la naissance du racisme. J'associe deux thèmes à ce séjour : la découverte de l'art baroque avec les visites de Cracovie et de Prague, et l'Europe. Les élèves participent aussi à l'organisation du voyage : ils montent des actions afin d'obtenir des fonds. Des lycéens déficients visuels de l'institut Montéclair nous accompagnent également grâce au jumelage qui existe entre l'établissement angevin et son homologue de Cracovie.

Quelle est la réaction de vos élèves ?
Ils ont toujours une attitude très digne dans les camps. Quant à leur réaction, elle leur appartient. Ils vivent une expérience tellement unique que je ne les sollicite pas. Je respecte leur silence. Chacun se fait son propre cheminement intellectuel, librement. Mon travail est en amont. Celui de bien les préparer. Nous associons les parents à cette préparation afin de créer au sein de la famille une base de discussion commune. Les retours que nous avons montrent que les élèves ressortent marqués par ce qu'ils ont vu.

Spécialiste de la Shoah, Alain Jacobzone explique à la délégation angevine le fonctionnement du camp de Birkenau et de ses terribles chambres à gaz.

Quel est l'apport pédagogique de ces visites ?
Voir les choses, c'est mieux les comprendre. Se rendre dans ces camps permet de confronter les vestiges de l'histoire avec l'histoire enseignée. Ce qui donne davantage de force aux événements. Mon rôle d'enseignant est d'être un passeur de savoirs et de mémoire. Je souhaite que ces visites permettent de prémunir les élèves de l'antisémitisme, qu'elles aient un effet de freinage même si, hélas, la menace sera toujours présente.

souvient

Birkenau et la ligne de chemin de fer au bout de laquelle les déportés étaient gazés ou sélectionnés pour le travail.

barie, insiste Michel Houdbine, conseiller municipal. *Il faut qu'ils racontent maintenant et copieusement ce qu'ils ont vécu."* Pour Hervé Carré, adjoint à l'Action sociale, *"il est important de s'inspirer de ce qui s'est passé afin que cela ne se reproduise plus jamais. Nous vivons une période fragile où la tendance au repli sur soi gagne du terrain. Il faut entretenir la mémoire et se projeter vers l'avenir."* L'école possède cette force de transmission *"pour faire prendre conscience aux jeunes que ces gamins qui sont morts dans les camps ou qui ont résisté avaient leur âge,* répète Roger Castel, conseiller municipal. *L'école peut les responsabiliser, faire naître un engagement citoyen."*

Hommages aux victimes

De nombreuses manifestations sont prévues courant mai à Angers[1], avec en point d'orgue, une marche pour la paix le 13 mai. Trois mille jeunes doivent y prendre part. Des publications historiques sortiront pour l'occasion : une brochure sur les lieux de la Déportation à Angers, préparée par la Ville ; l'édition des mémoires et illustrations de Jeanne Letourneau, déportée, en lien avec le Département et l'office national des anciens combattants. L'ONAC prévoit également la sortie d'une plaquette sur la guerre 39-45 en Anjou. Expositions et conférences-débats aideront les Angevins à accomplir ce devoir de mémoire. ■

Pascal Le Manio

(1) Programme détaillé dans le prochain Vivre à Angers.

Pierre Lazarus[1] : *"pouvoir dire j'ai vu"*

"C'est la première fois que je me rends à Auschwitz. Cette visite comble un manque : je voulais pouvoir dire un jour "j'ai vu" et non plus seulement "j'ai lu". J'avais quatorze ans en 1942, à Paris, quand ma famille – des commerçants juifs – décide, dans la nuit du 8 avril, de fuir en Zone libre. Le lendemain, la Gestapo venait pour nous arrêter, nous étions déjà loin. Exilés en Argentine en 1944, nous sommes revenus en France quatre ans plus tard. Je n'ai pas connu le port de l'étoile jaune, j'ai échappé à l'horreur de la Déportation. Tant que l'énergie sera là, je témoignerai au cours des échanges interreligieux auxquels je participe fréquemment. Il faut que le travail de mémoire se perpétue. Avoir vu Auschwitz et Birkenau me facilite la compréhension du phénomène. Mon message sera désormais plus fort."

(1) Vice-président de l'association cultuelle israélite du Maine-et-Loire.

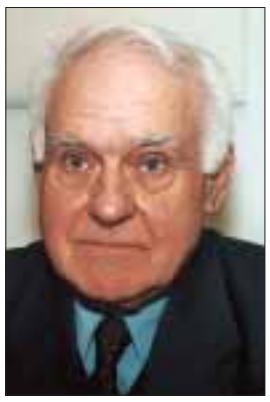

Roger Poitevin[1] : *"expliquer ce qui s'est passé"*

"Notre association cherche à pérenniser la mémoire de la Déportation. Avec notre centaine d'adhérents (anciens déportés, enfants et famille de victimes, professeurs, amis…), nous intervenons dans les établissements scolaires pour expliquer ce qui s'est passé. À chaque occasion, nous faisons témoigner un ancien déporté. Le message passe à 100 %. Il ne s'agit pas de suppléer l'enseignement historique mais de dispenser une leçon de citoyenneté et de respect. Dans ce souci de témoigner, nous avons planté un arbre du souvenir à Belle-Beille. Une plaque à la mémoire des déportés a été dévoilée dans le hall de la gare Saint-Laud et d'autres, ailleurs dans le département : à Seiches, à Châteauneuf-sur-Sarthe, et le 12 mars, à Fontevraud."

(1) Président de l'association des Amis de la fondation pour la mémoire de la Déportation.

Jean Rousseau : *"combattre et témoigner"*

C'est l'histoire d'un gamin de 19 ans, écœuré de voir les libertés individuelles disparaître petit à petit, de ne plus pouvoir parler à des camarades parce qu'ils portent l'étoile jaune… Jean Rousseau décide de résister. Une démarche éminemment personnelle qu'il a eu un mal fou à expliquer. *"Mon engagement vient certainement de l'école républicaine, de ma famille, des copains…"* En 1942, il dit non au service de travail obligatoire. Recherché par les Allemands, il fuit, s'arrête là où on veut bien l'accueillir… Il rejoint le réseau organisation civile et militaire puis le maquis de Lussac-les-Châteaux, dans la Vienne. À l'été 44, alors que les troupes

alliées ont débarqué, le sabotage d'un convoi allemand tourne mal. Dix résistants sont arrêtés ; Jean Rousseau est d'abord condamné à mort, puis aux travaux forcés à perpétuité. C'est alors la déportation à Neuengamme, un camp de concentration près de Hambourg, dans le nord de l'Allemagne. Onze mois d'enfer. *"En découvrant Auschwitz, je revis ce que j'ai connu il y a soixante ans: des camps scientifiquement conçus en usines de destruction de l'homme par l'homme."* Et ce message d'accueil du chef de camp : *"maintenant, vous n'êtes plus des hommes mais des bêtes. Vous n'avez plus d'identité, vous n'êtes qu'un numéro".* L'entassement sur les châlits, à deux voire trois par "couchette". Les 125 g de pain quotidien coupé à la sciure de bois pour favoriser la dysenterie. Les dizaines et les dizaines d'heures d'attente sur la place d'appel. Les travaux avilissants et inutiles… *"Comme j'étais malade, je devais mourir. Deux copains m'ont planqué. Une vraie solidarité. Là-bas, tu n'es rien sans l'autre, et inversement. J'ai survécu car j'ai tout le temps cherché à ne pas rester seul."*

Les Alliés progressent, le camp doit être évacué, en prenant soin d'effacer toute trace des exactions commises. Pour Jean Rousseau et quelques centaines de compagnons, c'est la fuite en compagnie des bourreaux. L'embarcation dans la soute d'un cargo, *"un de mes pires souvenirs de déportation"* jusqu'au soulagement quand, sur le pont du navire, la Croix-Rouge suédoise leur annonce la capitulation de l'Allemagne. Après trois mois de coma dû au typhus, c'est le retour en France et l'envie immédiate de témoigner. *"En Vendée, les personnes qui m'avaient connu gamin pensaient que j'étais tombé sur la tête. Personne ne me croyait."* Depuis, avec ses compagnons de la confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance[1] qu'il préside depuis 1958, Jean Rousseau va dans les écoles, raconte et partage son expérience unique. *"L'école reste le point d'ancrage principal par lequel la mémoire de la déportation doit être transmise. Quand nous disparaîtrons, ce sera aux enseignants d'être les relais de cette mémoire."* ■

(1) Chaque année, elle organise avec l'Éducation nationale, le concours de la Résistance et de la Déportation, destiné aux élèves de troisième et de lycée.

Orléans a opté également pour un tramway sur fer.

DÉCISION

Tramway : les élus ont choisi le fer

Fer ou pneu pour le tramway angevin? La question a été tranchée le 10 février par les élus d'Angers Loire Métropole. Le tramway circulera donc sur fer, conformément aux recommandations du comité de pilotage. *"Trois éléments ont emporté notre décision,* a expliqué Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole : *la plus grande fiabilité du fer par rapport au pneu ; l'impossibilité en cas de problème de changer de mode entre la première et la deuxième ligne ; et l'avenir trop incertain du pneu, en dépit de son aspect innovant."* Une seule entreprise produit actuellement un tramway sur pneu (Translohr) alors que le fer compte une bonne demi-douzaine de constructeurs en Europe.

Sur le plan technique, les données sont comparables : encombrement de 2,20 m (pneu) à 2,40 m (fer) ; capacité de 160 à 240 passagers pour le pneu et de 200 à 300 pour le fer ; quais de même longueur ; pente admissible légèrement inférieure pour le fer (10 %, contre 13 % pour le pneu) mais qui suffira pour gravir la rue de la Roë.

Côté environnemental : les écarts de bruit sont réduits et les *"vibrations sont identiques pour les habitations riveraines"*, assurent les techniciens. Par ailleurs, le fer, dont les rails sont plus étroits que les bandes de roulement du pneu, permet un aménagement paysager plus important.

Sur le plan financier enfin, le surcoût du fer a été estimé entre 15 et 20 %. Au total, le coût de la première ligne serait d'environ15 M€ du kilomètre, pour un total de 12 km sur la première ligne.

Côté calendrier, la prochaine étape sera le concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du site de maintenance, aux Capucins. Les premiers essais et la mise en service du tramway sont prévus pour 2009. ■

HORIZON

A Novo s'implante à Beaucouzé

La société A Novo vient d'inaugurer son centre d'excellence européen pour les écrans plats, téléviseurs LCD et plasma, dans une usine relais d'Angers Loire Métropole à Beaucouzé. Ouvert depuis le 1er février, ce site emploie une quarantaine de salariés chargés de la réparation des écrans et du centre d'appel technique pour les clients. Parmi eux : Thomson TCL, dans le cadre du contrat d'exclusivité européen de cinq ans signé en octobre ; Neovia ; Philips ; Hitachi ; Samsung… Au second semestre, le site devrait augmenter ses installations de 1 500 m² à 4 500 m². *"La vente d'écrans plats a fait un bond en 2004 : + 210 % en Europe pour les écrans LCD et + 150 % pour les plasmas dans le monde,* a souligné Richard Seurat, p.-d.g. du groupe. *Ce marché devrait représenter 10 à 20 % de notre chiffre d'affaires d'ici à trois ans."* A Novo comptait en décembre près de 5000 collaborateurs dans une trentaine d'usines dans le monde. ■

Thierry Bonnet

PREMIER PLAN

Quatre fois l'or pour Todoskoff

Alexis Todoskoff est revenu de Dunkerque avec quatre titres nationaux aux championnats de France Masters d'hiver catégorie 35-40 ans, en 100, 200, 400 et 800 m nage libre. Il pulvérise en plus trois records de France ! Pourtant, le nageur d'Angers Natation ne nageait pas il y a seulement six mois. *"Bon nageur jusqu'à 15 ans, j'ai arrêté pour devenir entraîneur. C'est en stoppant cette dernière activité que j'ai décidé de reprendre la natation en septembre."* Malgré ses premiers succès, il n'a pas d'ambition démesurée.

Il participera peut-être aux championnats de Nationale 2, cette fois-ci en senior, puis aux Masters d'été. *"Après, on verra… car c'est toute une organisation : je suis enseignant à l'ISTIA, ma femme est médecin et nous avons deux jeunes enfants…"* Pour Angers Natation, ces Masters d'hiver ont également permis à Diane Bruna de rapporter trois médailles : argent sur 100 et 800 m nage libre et bronze en 100 m papillon. ■

Thierry Bonnet

À SUIVRE

Carnaval fantastique le 9 avril

Le défilé en centre-ville aura lieu le 9 avril, sur le thème du fantastique. Sept quartiers[1] participent avec des ateliers coordonnés par la compagnie Lez'Arts Vers. Côté musique, la fanfare commune au Lac-de-Maine et à Belle-Beille accueille désormais les fanfarons de Verneau et jouera plusieurs morceaux avec la clique des Justices et la "batucada" de Saint-Jacques.

Autre nouveauté : le "groupe d'intervention carnavalesque" (GIC), atelier interquartier, se manifestera dès l'après-midi du 26 mars, dans les rues piétonnes. Il avertira les Angevins de la présence d'extraterrestres…

Pour le défilé du 9 avril : rendez-vous dès 14 h place de la Visitation pour se faire maquiller. Départ à 16 h. Final vers 18 h au jardin du Mail après être passé rues Talot, des Lices, Voltaire, Plantagenêt, Saint-Laud, des Poëliers, Lenepveu, place du Ralliement, rue d'Alsace et boulevard Foch.

Ateliers gratuits : maquillage les 31 mars et 6 avril ; théâtre (GIC) les 24 mars et 7 avril ; danse les 31 mars, 4 et 8 avril. ■

Détail des lieux et inscription au 02 41 66 02 02.

Thierry Bonnet/Archives

(1) Centre-ville, Doutre - Saint-Jacques - Saint-Nicolas, Lac-de-Maine, Justices - Madeleine - Saint-Léonard, Belle-Beille, Monplaisir et Verneau.

Thierry Bonnet

Le 8 mars, l'espace François Cacheux a été inauguré à l'Arboretum, dans l'ancienne orangerie restaurée par l'architecte Roland Korenbaum. À découvrir : vingt-deux bronzes, douze pastels et soixante-dix dessins donnés par l'artiste en 2000. C'est l'aboutissement d'une amitié entre la ville et l'artiste.

LE CHIFFRE

15 jours

À partir du 11 avril, la Quinzaine de la propreté de la Régie de quartiers réunira habitants, associations, bailleurs sociaux, services municipaux… À Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, Roseraie et Verneau. Double objectif : améliorer le cadre de vie et valoriser les métiers de l'insertion développés par la Régie. Au programme notamment : diverses actions ludiques aux vertus pédagogiques.

Renseignements : 02 41 34 29 15.

TÉLEX

Retraités branchés

Pour la fête de l'internet, des retraités "branchés" vont initier gratuitement les seniors au web : connexion ; achats en ligne ; formalités administratives ; messagerie ; législation… *"L'objectif du centre communal d'action sociale est de réduire le fossé numérique entre les générations,"* souligne Mohamed Atmani, responsable de l'activité. Pour les retraités branchés comme Arlette : *"la fête de l'internet permet d'établir des relations et d'aider les autres tout en se faisant plaisir"*. Des relations qui dépassent Angers puisque les Angevins participent régulièrement à des *chats* (conversations sur le net) avec des retraités de Rueil-Malmaison et Rombas. ■

Du 21 au 25 mars, espace Welcome, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Contact : 02 41 23 13 31.

INITIATIVE

Le CHU accueille les enfants maltraités

Début avril, le centre hospitalier universitaire ouvre une permanence d'accueil pour les enfants en danger, victimes de maltraitance ou d'abus sexuels. *"Ils y seront entendus par la justice et s'il y a lieu, examinés et accompagnés psychologiquement,"* précise Gérard Champion, responsable des urgences pédiatriques et initiateur du projet. De leur côté, Justice et Police souhaitaient la création de ce lieu d'audition unique adapté à l'enfance. Pour Martine Brousse, directrice de la fédération "La voix de l'enfant", *"cet accueil en pédiatrie permettra de limiter les conséquences psychologiques"*. ■

À NOTER

31 mars, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville 2 avril, inauguration du pavillon Pavoa (Pagaies et voiles angevines) au lac de Maine 13 avril, journée du maire à Belle-Beille, réunion publique à 20 h 30 au centre Jacques-Tati 16 au 24 avril, foire exposition, au parc-expo

REPÈRE

Une maison pour les créateurs d'entreprise

Placer les créateurs d'entreprise dans les conditions de la réussite. Tel est l'objectif de la Maison de la création et de la reprise d'entreprise créée en septembre 2004 à Angers. En un même lieu – le centre Pierre-Cointreau, à la Roseraie –, la Maison met à disposition information, conseil, expertise et réseaux. *"Notre objectif est d'augmenter le taux de création et reprise d'entreprises dans le bassin d'Angers. Avec trente-deux créations ou reprises pour 10 000 habitants en 2003, nous sommes sous la moyenne nationale*, s'inquiète Joël Blandin, président de la CCI et pilote du projet. *Il va falloir renforcer le travail en réseau des partenaires (associations, services de l'État, collectivités locales, chambres consulaires…) et accompagner les entreprises en amont et en aval de la création afin de pérenniser les projets"*.

Jean-Patrice Campion

Christian Jacob, ministre des PME (à droite) a inauguré la Maison de la création, de la transmission et de la reprise d'entreprise, le 24 février.

Depuis sa création, l'équipement a déjà accueilli près de six cents porteurs de projets. ■

Contact : 132, avenue De Lattre-de-Tassigny, 02 41 74 70 00.

AGENDA SPORTIF

26 ET 27 MARS
Karaté taï-jitsu
Coupe de France, 9 h - 21 h, Jean-Bouin
Natation
Circuit inter-fédéral, 8 h - 18 h, Jean-Bouin

DU 30 MARS AU 10 AVRIL
Internationaux de tennis
Lire page 31.

1ER, 2 ET 3 AVRIL
Danse sur glace
Championnat de France, patinoire

1ER AVRIL
Basket
ABC/Nantes, 20 h, Jean-Bouin

2, 3 ET 9 AVRIL
VTT
Championnat départemental sport adapté, lac de Maine

2 ET 3 AVRIL
Judo
Ligue, dojo du Lac-de-Maine

6 ET 7 AVRIL
Circuit Sarthe - Pays de la Loire
Lire page 33.

8 AVRIL
Football
SCO/Le Mans, 20 h, Jean-Bouin

9 AVRIL
Gymnastique rythmique
Championnat de France, 9 h 30 - 23 h, Jean-Bouin

9 ET 10 AVRIL
Judo
Ligue, dojo du Lac-de-Maine
Patinage artistique
Coupe du printemps, patinoire

10 AVRIL
Water-polo
Angers/Nantes, 14 h, Jean-Bouin
Voile
Optimist, lac de Maine
Handball
Angers/Dunkerque, 16 h, Jean-Bouin

12 AVRIL
Tennis de table
La Vaillante/Metz, 20 h, Jean-Moulin

15 AU 17 AVRIL
Pêche à la carpe
Marathon, lac de Maine

15 AVRIL
Basket
ABC/Saint-Quentin, 20 h, Jean-Bouin

16 ET 17 AVRIL
Viet vo dao
Coupe de la Ville, 8 h - 23 h, salle Montaigne

DU 16 AU 30 AVRIL
Masters de tennis
Halle Jean-Bouin

La Ville engage “un budg

Le maire et sa majorité ont présenté un budget offensif dans un contexte économique incertain. La bonne santé financière de la Ville permet d’investir cette année 66 M€ pour équiper Angers. Un chiffre record !

“*Un budget de combat.”* C’est la volonté affichée par le maire Jean-Claude Antonini lors du vote du budget 2005 de la Ville. *“Tout en maintenant un niveau de services très élevé, la bonne santé de nos finances nous permet d’atteindre également un investissement record. Nous allons injecter ainsi directement dans l’économie locale plus de 66 M€ pour équiper la Ville. En cette période remplie d’incertitude, avec un chômage qui ne cesse de battre des records au niveau national, nous faisons le choix d’une politique offensive et non d’une politique de renoncement et de repli sur soi.”*

Renouvellement urbain

L’année 2005 sera marquée par le grand démarrage de l’opération de renouvellement urbain. En quatre ans, les cinq quartiers prioritaires concernés vont connaître une rénovation sans précédent.
Quelques exemples pour cette année: démolition d’une deuxième tour Hamon à Belle-Beille; même opération sur les barres Million et nouvel équipement scolaire au Grand-Pigeon; restructuration de l’école Jean-Jacques-Rousseau, projets de crèche et de résidence pour personnes âgées à la Roseraie; aménagement du stade de la Grande-Chaussée à Monplaisir…
Autre grand chantier de l’année: le théâtre le Quai au Front-de-Maine qui commencera réellement à sortir de terre. *“Bâtir un tel outil culturel ne revient pas à jeter de l’argent par les fenêtres comme certains le suggèrent. La culture n’est pas réservée à une élite. Cet équipement sera évidemment ouvert au plus grand nombre. Il offrira également un outil de rayonnement supplémentaire, devenu indispensable au développement global d’une métropole comme la nôtre,”* insiste le maire.

Relier les deux rives de la Maine

En outre, le Quai participera à cette volonté politique de reconquérir et de relier les deux rives de la Maine. En effet, l’année 2005 marquera une nouvelle étape en ce sens avec la poursuite d’une série importante de grandes opérations: le nouveau centre commercial des Halles qui ouvrira au mois de mai, l’avancée significative du projet de siège social de l’Ademe et la mise en service du parking Molière de la rue Thiers.
“Mais attention, le budget n’est pas qu’une affaire d’investissement. Il faut aussi parler des 154 M€ de fonctionnement. Cette somme importante est le symbole d’un service public de qualité rendu aux Angevins. Derrière ces millions se cachent en effet les crèches, l’aide aux associations, les actions en faveur de la jeunesse, le soutien aux personnes les plus en difficulté… Il s’agit également de faire marcher les grands équipements culturels et sportifs que nous ouvrons au plus grand nombre grâce à des tarifs calculés au plus juste.”

André Despagnet, maire adjoint aux Finances, a ensuite expliqué comment la Ville allait parvenir à équilibrer ce budget. *“Notre chance est de ne pas être endettés. Toute l’épargne que nous générons chaque année est donc intégralement mobilisable pour équiper la Ville et servir les Angevins.”* Côté fiscalité, pas de changement de cap non plus: *“notre politique fiscale de maintien des taux n’a pas varié d’un iota depuis 1983. Difficile de trouver ailleurs en France une ville de taille comparable ayant réussi ce même exploit. Pour 2005, ceci est d’autant plus remarquable que, partout en France, les impôts locaux connaissent leur plus forte hausse depuis une dizaine d’années. Pour les impôts de notre ville, ce*

Les chiffres clefs :

Montant du budget	Investissement	Recettes de fonctionnement
250,27 M€	**66,54 M€** dont 3,2 M€ de subventions d’équipement	**186,91 M€**
242,58 M€ en 2004	65,6 m€ dont 3,2 m€ de subventions d’équipement en 2004	180,1 M€ en 2004

et de combat”

Le jeudi 3 mars, le conseil municipal a adopté le budget de la Ville pour 2005.

Thierry Bonnet

ne sera pas le cas. Il faut le dire d’autant plus fort que les Angevins verront leurs impôts locaux augmenter à cause du prélèvement de la redevance télé et de la hausse effectuée par le Conseil général et la Région.”

Au final, le budget 2005 a été voté par l’ensemble du groupe majoritaire, soit 47 voix. Le groupe d’opposition “Servir Angers” a voté contre, soit 10 voix. Margaret Péry, autre membre de la minorité, n’a pas participé au vote. Quant à Solange Thomazeau, absente pour raisons personnelles, elle avait indiqué par communiqué qu’elle aurait voté le budget si elle avait pu être présente. ■

trois questions à André Despagnet

Maire-adjoint aux Finances

Comment qualifiez-vous ce budget ?
Il est vraiment dans la continuité des précédents exercices : investissement record, endettement nul, soutien accru au monde associatif. Satisfaction supplémentaire : nous avons commencé à contenir l’inflation budgétaire des frais de fonctionnement (+ 4 % contre + 5 % en 2004). Ceci nous permet de renforcer la structure financière de la Ville en assurant mieux que jamais nos missions de service public auprès des Angevins.

Si les finances sont si bonnes, pourquoi ne pas baisser les impôts ?
Une baisse d’impôt pour être significative doit être importante et s’inscrire dans la durée. Ceci entraînerait une chute non négligeable des ressources municipales. Baisser d’un point le taux de la taxe foncière ne représente qu’un gain moyen pour les foyers soumis à cet impôt de 23 € sur 703 €. Mais, pour la Ville, c’est un manque à gagner de 1 300 000 €, alors que nous n’avons aucune lisibilité pour les années futures de l’évolution des transferts provenant de l’État. Nous menons une politique ambitieuse de

Thierry Bonnet

André Despagnet, maire-adjoint aux Finances.

développement de la ville et des services rendus à la population. Baisser les impôts nous obligerait à changer de cap. On nous dit que certaines communes réussissent à baisser leurs frais de fonctionnement. C’est vrai, mais si elles le font, c’est parce qu’elles sont prises à la gorge par leur endettement et se trouvent contraintes de supprimer des services entiers d’aide à la population ou de fermer des équipements. Ce n’est évidemment pas notre politique.

Mais on dit qu’à Angers, les impôts sont plus élevés qu’ailleurs et les Angevins plus pauvres…
Ce sont des informations mensongères parce qu’inexactes et qui sont colportées surtout par les représentants de l’opposition municipale. Comparons objectivement avec la moyenne des villes de la strate d’Angers, c’est-à-dire entre 100 000 et 300 000 habitants. Pour un locataire de son logement, notre taxe d’habitation est inférieure de 15 % à la moyenne ! Et pour un propriétaire occupant, taxe d’habitation plus taxe foncière donnent un résultat là encore inférieur à cette moyenne des grandes villes, 432 € par habitant contre 437 €. Concernant la richesse des Angevins, nous nous situons à 4 % en dessous de la moyenne et non à 25 % comme on l’entend trop souvent. De plus, cette richesse par habitant a connu chez nous une progression de 17 % en dix ans et nous situe dans les cinq premières places au niveau de l’évolution des revenus.

Dépenses de fonctionnement	Subventions
154,13 M€	**33,73 M€**
148,1 M€ en 2004	33,5 M€ en 2004

Taux d’imposition inchangé depuis 1983

À Angers, le taux de la taxe d’habitation, l’impôt payé par tout le monde, reste inchangé depuis 1983.
Il faut savoir que plus de 31 000 communes sur 36 000 ont relevé leur taux de taxe d’habitation en 2003 (+2,2 % en moyenne), et plus de 25 000 communes ont encore relevé ce taux en 2004 (+1,2 % en moyenne). Sur les 46 grandes villes françaises, plus de la moitié ont relevé leur taux en 2003 et 42 % l’ont de nouveau augmenté en 2004.
Concernant le volume d’investissement, ces 46 grandes villes ont inscrit à leur budget de 2004 un montant d’investissement de 300 € par habitant et n’en ont réalisé que 80 %, soit 240 €. À Angers, le montant d’investissement réalisé en 2004 est supérieur à 400 € par habitant. *(Sources DGCL et AMGVF - octobre 2004)*

Dépenses de la Ville dans le budget 2005 par grands se

La somme de 217,49 M€ correspond à l'addition des investissements et des dépenses de fonctionnement. L'investissement est ce qui permet d'équiper la ville. Il s'agit des constructions et chantiers en tous genres entrepris par la municipalité. Quant au fonctionnement, il comprend les frais de personnel, les dépenses liées à la bonne marche des équipements municipaux (piscines, bibliothèques, musées, salles de sports…), les subventions aux associations et à une multitude d'organismes

ÉDUCATION, ENFANCE

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
29,79 M€	13,70 %	Fonctionnement : 25,97 M€ Investissement : 3,82 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Restructuration de l'école Alfred-de-Musset	740 000 €
Restructuration de l'école Pierre-Louis-Lebas	655 000 €
Maintenance des équipements	700 000 €
Création de micro-crèches	202 200 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, SERVICES À LA POPULATION, COHÉSION SOCIALE, SÉCURITÉ

Photos : Thierry Bonnet

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
41,29 M€	18,98 %	Fonctionnement : 39,33 M€ Investissement : 1,96 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Maison des services publics du Lac-de-Maine	1,10 M€
Agrandissement du centre information jeunesse	382 900 €
Création d'une Maison de la justice	150 000 €
Installation pôles de proximité	47 600 €

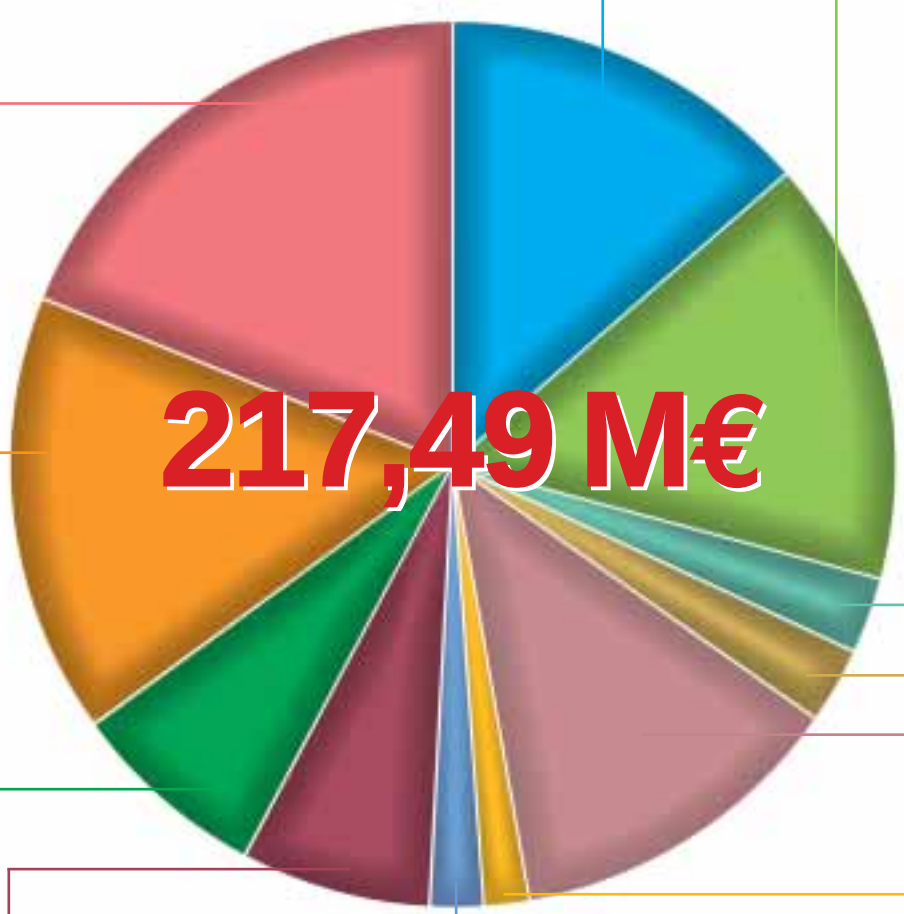

ACTION CULTURELLE

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
35,69 M€	16,41 %	Fonctionnement : 20,12 M€ Investissement : 15,57 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Travaux du théâtre "Le Quai"	12,23 M€
Maintenance école des beaux-arts et conservatoire	122 880 €
Mise en conformité locaux du CNDC Bodinier	100 000 €
Mise en conformité théâtre du Champ-de-Bataille	75 000 €

ENVIRONNEMENT, PARCS, JARDINS

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
15,72 M€	7,23 %	Fonctionnement : 12,27M€ Investissement : 3,45 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Ferme de l'île Saint-Aubin	600 000 €
Restructuration du centre technique	291 740 €
Aménagement jardin Monplaisir	150 000 €
Mobilier de jardin	150 000 €

SPORTS ET LOISIRS

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
15,23 M€	7 %	Fonctionnement : 11,59 M€ Investissement : 3,64 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Gymnase des Tranchandières	945 000 €
Terrain synthétique stade Marcel-Denis	537 400 €
Vidéosurveillance stade Jean-Bouin	250 000 €
Maintenance bâtiments	198 700 €

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT, ZONES D'AMÉNAGEMENT

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
4,08 M€	1,87 %	Fonctionnement : 0 € Investissement : 4,08 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Fonds d'intervention pour l'habitat social	2,28 M€
CCAS (subventions d'équipement)	381 120 €
Fonds d'intervention touristique	228 670€
OPAC Angers-Habitat	91 396 €

cteurs

comme le centre communal d'action sociale. Pour donner un aperçu plus précis de ce que représente l'opération de renouvellement urbain, les chantiers entrepris par différents services municipaux ont été regroupés sous l'appellation Rénovation urbaine.

CIRCULATION, PARKINGS, DÉPLACEMENTS

Serge Simon

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
32,07 M€	14,75 %	Fonctionnement : 14,40 M€ Investissement : 17,67 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Acquisition parking Thiers-Boisnet	3,35 M€
Aménagement des abords des Halles	2,53 M€
Parking des Halles	552 000 €
Aménagement terrain des forains	550 000 €
Travaux gare routière	546 500 €
Aménagement de la place Maurice-Saillant	400 000 €

DÉVELOPPEMENT VIE ASSOCIATIVE, PARTICIPATION ET CONSEILS CONSULTATIFS DE QUARTIER

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
6,31 M€	2,90 %	Fonctionnement : 5,68 M€ Investissement : 0,63 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Maintenance des maisons de quartier	253 900 €
Salle des anciens aux Banchais	91 500 €
Salle de réunion familiale au Lac-de-Maine	70 000 €
Équipement informatique maisons de quartier	35 300 €

RÉNOVATION URBAINE*

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
5,96 M€	2,74 %	Fonctionnement : 0 € Investissement : 5,96 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Salle du Hutreau et aménagements extérieurs	1,4 M€
Travaux stade Paul-Robin	654 000 €
Travaux stade de la Grande-Chaussée	644 400 €
Zac Belle-Beille	601 400 €
Vestiaire Montaigne	298 700 €
Restructuration école Jules-Verne	244 000 €
Restructuration école Jean-Jacques-Rousseau	200 000 €
Aménagement des abords de la MPT Monplaisir	190 800 €
Travaux parc Hébert-de-la-Rousselière	179 400 €

** Les bailleurs sociaux et leurs partenaires prennent en charge la réhabilitation des logements.*

BATIMENTS, PATRIMOINE, ET INFORMATIQUE

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
27,38 M€	12,59 %	Fonctionnement : 19,83 M€ Investissement : 7,55 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Musée des beaux-arts	1 M€
Agrandissement bureaux de la police municipale	525 000 €
Travaux église de la Trinité	350 400 €
Travaux église Saint-Jacques	350 000 €
Travaux église Sainte-Thérèse	252 000 €
Travaux église Saint-Laud	233 000 €
Restructuration chapelle Saint-Lazare	160 000 €

COMMERCE, TOURISME, RELATIONS INTERNATIONALES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE*

MONTANT	PART DES DÉPENSES	RÉPARTITION
3,97 M€	1,83 %	Fonctionnement : 1,76 M€ Investissement : 2,21 M€

QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS	
Travaux parc-expo	775 700 €
Travaux centre de congrès	200 000 €
Soleils d'hiver	67 000 €
Fonds d'intervention commerce	20 000 €

** Avec Angers Loire Métrpole, les investissements économiques et de recherche atteindront 16,71 M€.*

Les subventions par grands secteurs

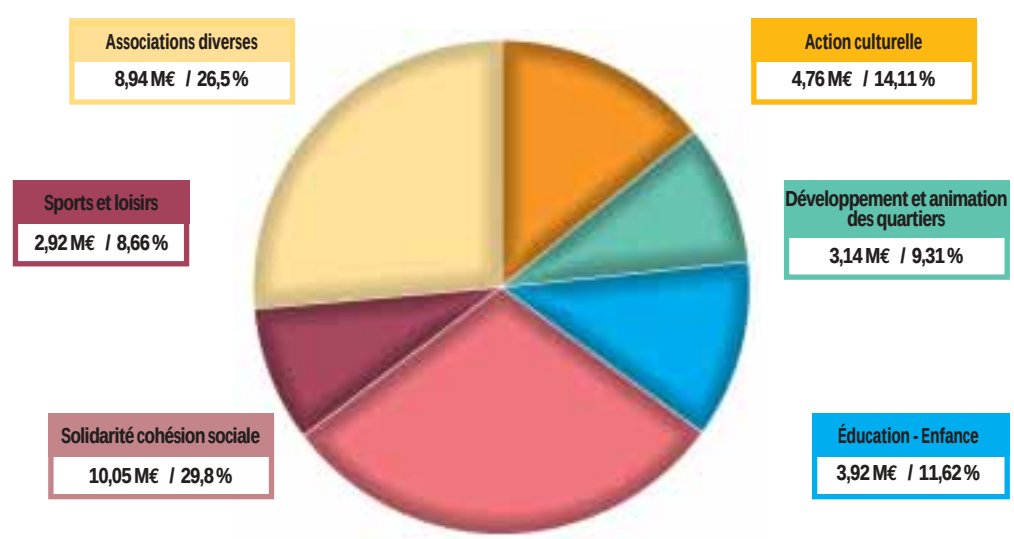

Opposition
Groupe "Servir Angers"

"Pour une ville plus juste : agir pour l'emploi et le pouvoir d'achat"

Lors du débat d'orientation budgétaire de janvier dernier, le groupe "Servir Angers" avait fait un constat objectif et sincère, partagé par une majorité d'Angevins:
- un taux de chômage extrêmement élevé, une précarité qui s'étend;
- très peu de foyers angevins propriétaires de leur logement ;
- un faible niveau de revenu par habitant.

Notre groupe a donc proposé 3 axes prioritaires pour le Budget 2005.

Agir localement pour l'emploi
L'emploi demeure La priorité. Agir pour l'emploi c'est lutter contre la plus grande injustice sociale actuelle. Certes nous ne pouvons pas tout faire à l'échelle municipale mais il faut agir localement, avec volonté et efficacité. Sinon pourquoi prendre des responsabilités électives?
La majorité en place depuis 28 ans, souligne que cela ne relève pas de sa compétence, laissant entendre que les élus locaux ne pourraient pas avoir d'action efficace dans ce domaine. Le groupe "Servir Angers" est en total désaccord avec elle sur ce point. Au moment où le Président de l'Agglomération (également Maire d'Angers et Vice-président de la Région) en appelle à la mobilisation de tous, à juste titre d'ailleurs, pourquoi notre ville ne prendrait-elle pas une part déterminante dans cet édifice?

C'est budgétairement et réglementairement possible via les fonds de concours (laboratoires de recherche, bureaux…), les investissements partagés sur des projets structurants, le développement des services aux commerces… Nous notons au passage qu'en 2005 les investissements pour le développement économique (1,97 M€) représentent 8 fois moins que la Culture (15,57 M€) ou deux fois moins que le sport (3,64 M€)…
De même les dépenses de fonctionnement liées au développement économique ont baissé de 19,32 % entre 2004 et 2005 passant de 3,7 M€ à 2,9 M€. Dans le même temps les dépenses de fonctionnement de la ville s'envolent en augmentant de 18,48 % depuis le début du mandat, en particulier les charges à caractère général (train de vie de la ville) qui, elles, croissent de 31,88 %, quatre fois l'inflation!

L'emploi aurait dû être la ligne de force de ce budget 2005 d'autant que l'Agglomération ne peut et ne pourra pas tout faire. Les 450 millions d'euros nécessaires à la réalisation des deux lignes de tramway, les 110 M€ de la nouvelle usine d'incinération, les 55 M€ de la station de la Baumette limitent considérablement nos capacités d'action. La ville et l'agglomération doivent agir de concert pour dégager des lignes de force en faveur de la création d'emplois.

L'accession à la propriété
De nombreux Angevins, salariés, notamment dans les classes moyennes aspirent à l'accession à la propriété. Les chiffres de l'INSEE sont symptomatiques : seulement 29,4 % des foyers angevins sont propriétaires, soit près de 25 % de moins qu'à Nantes, 50 % de moins qu'au Mans ou 85 % de moins qu'à Cholet.
Là encore la ville peut agir efficacement:
- par sa politique d'urbanisme et de maîtrise du foncier (c'est le cas au Mans par exemple);
- en limitant les programmes destinés aux investisseurs et en développant des campagnes d'accession à la propriété pour les jeunes familles;
- en agissant également sur la taxe foncière, injuste en l'occurrence (taux de 30 % supérieur à la moyenne des grandes villes de France hors Paris).

Accroître le pouvoir d'achat des Angevins
Les revenus des Angevins étaient de 7 275 € par habitant à Angers en 2004 contre 9042 € pour la moyenne de la strate, soit un écart de 24 % (source: Ministère de l'Intérieur, DGCL - fiche DGF 2004). Cet écart est de 11 % en comparaison des villes de 100000 à 200000 habitants (sources AMGVF).
Chacun comprendra que la justice fiscale et sociale veut que l'on compare non pas les taux fiscaux comme l'indique la majorité mais plutôt l'effort fiscal, c'est-à-dire la réalité de l'impôt ramené à la richesse des foyers. L'effort fiscal à Angers est de 20 % supérieur à la moyenne nationale (source: fiche DGF). C'est considérable et injuste, d'autant que les taxes ménages s'envolent à Angers (TEOM + 22% depuis de début du mandat, eau + 40 %, recettes parkings + 42 %…)
Des raisons objectives pour que les impôts reviennent à un niveau plus juste pour les contribuables angevins notamment les classes moyennes.
Alors que le Maire s'insurge contre la baisse du pouvoir d'achat, pourquoi ne met-il pas ses paroles en cohérence avec ses actes? Pourquoi n'agit-il pas là où il peut le faire et construire ainsi une ville plus dynamique et plus juste?
Les 28 années d'exercice du pouvoir semblent avoir ancré la municipalité dans ses certitudes et ses idéologies, incapable de voir la réalité et les difficultés du quotidien des Angevins, d'innover ou de se remettre en cause.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
Tél. : 02 41 05 40 37.

Majorité "Aimer Angers"

Un budget pour préparer l'avenir et assurer le présent

Dans un contexte généralisé de hausse de la fiscalité locale, la Ville d'Angers se distingue. Les taux des taxes locales n'augmenteront pas. C'est un engagement que nous tenons depuis 1983.
La municipalité depuis des années, privilégie la performance budgétaire pour assumer ses choix collectifs. Cette performance est notamment le fruit d'un endettement zéro. Cela nous permet d'investir beaucoup plus par habitant à Angers qu'ailleurs en France.

Angers investit sans augmenter les impôts
Ce budget comprend un investissement record de plus de 63 M€ sans augmentation d'impôt grâce à l'autofinancement préparé de longue date.

Les priorités pour l'investissement en 2005
2005 sera d'abord l'année du renouvellement urbain: cette priorité politique sans précédent accordée à cinq quartiers d'Angers va permettre sur quatre ans d'améliorer la vie des Angevins dans ces quartiers et de renforcer la cohésion sociale de notre territoire.

Sur les ORU, des projets marquants ont été lancés cette année par la ville. La seconde tour Hamon a été démolie à Belle-Beille. Au Grand-Pigeon les opérations Million ont été lancées. Cette année sera fait le choix sur la nature de l'équipement scolaire du Grand-Pigeon. À la Roseraie est entamée la définition du projet de résidence pour personnes âgées et de crèche. Et bien d'autres projets.
Il suffit de se promener dans les quartiers pour constater l'effervescence autour de très nombreux chantiers!

Nous préparons une ville vivante et plus solidaire
L'autre priorité de l'investissement dans une période de crise comme la nôtre est de favoriser le rayonnement de notre ville afin d'y amener du développement et de le partager avec les Angevins.
C'est dans cet esprit que le Quai commencera réellement à sortir de terre cette année. Il s'agit d'un équipement culturel que nous souhaitons le plus ouvert possible sur la ville pour que les Angevins s'y retrouvent nombreux. Mais il s'agit aussi d'assurer le rayonnement d'Angers nationalement grâce à un équipement de qualité. C'est assurer la promotion de notre territoire et le renforcer dans ses fonctions métropolitaines.

2005 marquera un pas supplémentaire dans la réunion de la ville et de ses berges. Avec les Halles, qui ouvriront en mai. Le Quai et l'ADEME dont les choix architecturaux se précisent rapidement. La mise en service du parking de la rue Thiers. Tous ces projets illustrent bien la façon dont la ville regagne sa rivière, se la réapproprie.

Un budget de fonctionnement pour accompagner les Angevins au quotidien
C'est 154 M€ que nous consacrons au fonctionnement en 2005 pour accompagner au quotidien les Angevins et leur dispenser des services de qualité. Le service public passe par les agents qui le portent! Il se traduit aussi au travers d'actions de terrain tout comme par le soutien aux associations qui portent l'intérêt général sur notre territoire.

Première priorité : la jeunesse avec 26 M€
Nous voulons offrir chaque jour une place à chaque jeune dans sa ville. Ce budget regroupe les efforts de la ville pour la prise en charge des enfants dans les crèches, les écoles, les centres de loisirs.
L'action culturelle et les sports et loisirs, avec 31 M€, sont un poste budgétaire conséquent. C'est bien sûr le fonctionnement des grands équipements culturels et sportifs mais aussi le soutien aux initiatives des acteurs de terrain, aux clubs, aux associations, à tout ce qui permet de créer du lien social dans une ville. Ce sont des grands évènements où les Angevins se retrouvent en masse: les Accroche-cœurs ou le championnat de France d'athlétisme en 2005.

Un service public fort et protecteur
Nous faisons le choix de rapprocher l'administration de la population pour un meilleur service et une meilleure adéquation aux besoins nouveaux: 25 M€ seront cette année consacrés aux services à la population.
Enfin, dans cette période de difficultés sociales, nous n'oublions pas la solidarité et les quartiers. C'est plus de 21 M€ pour soutenir les plus démunis et encourager les initiatives. Un budget pour forger le lien social et renforcer la cohésion de notre ville. Ces 21 M€ viennent s'ajouter aux autres ressources du CCAS.
Au total, c'est donc un budget de combat, un budget qui permet de soutenir l'activité angevine, de protéger mieux les Angevins. Le développement économique est l'affaire de l'agglomération mais nous y contribuons nous aussi: notre investissement représente 330 emplois induits.
Gouverner c'est choisir. Nous choisissons de tout faire pour assurer le développement de notre territoire au service de ses habitants.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

L'administration de proximité se

La Ville vient de mettre en place son premier pôle d'administration de proximité. Objectif : être plus présent sur le terrain et plus réactif dans les réponses à la population.

L'équipe du premier pôle d'administration de proximité. De gauche à droite : Jean-François Martin, Marc Faugères et Valérie Caro.

"*La proximité est au cœur de notre projet municipal,* explique Jean-Claude Antonini, le maire. *Nous multiplions donc les initiatives en ce sens. D'un côté, nous demandons une participation accrue de la population dans le cadre des conseils consultatifs de quartier. De l'autre, nous mettons en place une administration de proximité pour être plus présents sur le terrain."*

Les rôles sont clairement définis. Aux conseils consultatifs de quartier, les discussions sur les grandes orientations et les projets structurants. À l'administration de proximité, les soucis de propreté, de voirie, de dégradation ainsi que les questions en rapport avec les missions des services municipaux. *"Il est important de remplir cette tâche,* explique Cécile Gimenez-Wood, directrice de l'administration générale. *Des poubelles mal ramassées, un lampadaire non réparé ou un nid-de-poule oublié ne sont que des détails, mais mis bout à bout, ils peuvent donner le sentiment à une partie de la population d'avoir été oubliée."*

La ville a donc été divisée en cinq grands secteurs regroupant chacun deux quartiers. D'ici à deux ans, chacune de ces circonscriptions aura son pôle d'administration de proximité. Et depuis fin septembre, celui regroupant Verneau-Capucins et Doutre-Saint-Jacques est opérationnel.

Trois agents municipaux se sont donc installés à la maison des services publics, rue du Général-Lizé. Marc Faugères, le responsable, coordonne les opérations et anime l'équipe. Valérie Caro, l'assistante du pôle, accueille les gens, gère les demandes d'intervention et assure le suivi des dossiers. Enfin, Jean-François Martin, l'agent de vie quotidienne, est l'homme de terrain (*lire ci-dessous*).

Un relais avec les services

"Ainsi, nous appréhendons mieux les petits problèmes du quotidien et les interrogations des gens, précise Marc Faugères. À *nous ensuite de faire le relais avec les services de la Ville."* Quand il s'agit d'une question de sécurité, l'intervention est immédiate. *"Mais, quelle que soit la réponse, nous ne laisserons jamais une demande sans suite,* insiste le responsable. *Nous devons être le plus rapide et le plus précis possible. Si les travaux ne sont pas prévus, dire pourquoi. S'ils sont programmés, donner une échéance!"* Objectif : éviter qu'un problème qui aurait pu être rapidement réglé ne devienne un sujet de crispation.

Il ressort également de ces premiers mois d'expérience un manque d'information de la population concernant les petits chantiers de proximité : travaux sur un trottoir, pose d'un enrobé ou d'une canalisation… *"La pratique d'internet ou la lecture régulière d'un journal permet d'avoir à l'avance ce genre de nouvelles. Mais ce n'est pas le cas de la grande majorité des habitants qui ont donc l'impression de subir les événements sans avoir été mis au courant,"* explique ▸

Son métier : marcher toute la journée

Thierry Bonnet

"Depuis *octobre, j'ai retrouvé un souffle de jeune homme"*, lance avec bonhomie Jean-François Martin. À 43 ans, il est l'agent de vie quotidienne pour le pôle de proximité Verneau-Capucins et Doutre-Saint-Jacques. Il parcourt donc entre 15 et 20 km chaque jour dans les rues du secteur. Il y a un petit peu de garde-champêtre dans ce nouveau métier, mais Jean-François Martin n'effectue pas directement les interventions. Il sert d'interface avec les services appropriés. Les habitants sont donc de plus en plus nombreux à avoir désormais intégré au paysage cet infatigable marcheur dans son grand blouson estampillé Ville d'Angers. *"Ma mission consiste à mettre mon nez un peu partout et repérer ce qui peut poser un problème : une grille cassée et devenue dangereuse, un souci d'accessibilité pour les handicapés, un banc mal placé ou encore un éclairage défectueux."* Jean-François Martin se déplace beaucoup mais il sait aussi s'arrêter pour discuter avec les gens et échanger avec les commerçants. Ainsi, il leur apporte des informations sur l'avancée de projets et prend le pouls des quartiers. *"Il y a bien sûr des grincheux qui ne sont jamais contents, mais souvent les remarques des habitants relèvent du bon sens,"* précise l'agent qui intervient également quand il constate une incivilité : *"Attention, je ne suis pas policier. Mais quand je vois un étudiant balancer sa poubelle n'importe où, j'essaie de lui faire comprendre que ce n'est pas bien."* ■

met en place

Marc Faugères. Une lettre d'informations pratiques va donc être envoyée régulièrement par mail à tout un réseau composé d'habitants-relais, de commerçants et de responsables d'associations ou d'organismes divers.
À une autre échelle, les habitants sont aussi en demande de renseignements sur les grands projets. *"Et ici, nous n'en manquons pas,* remarque Marc Faugères. *Pour ne citer que les plus importants : travaux du Quai ; construction de l'autoroute A11 ; opération de renouvellement urbain sur Verneau et projet d'aménagement du plateau des Capucins."* C'est pourquoi une exposition permanente sur ces grands projets va être mise en place à la maison des services publics.
"L'expérience sur Verneau et la Doutre nous conforte dans notre volonté d'étendre l'administration de proximité. Nous sentons bien que nous répondons ainsi à une vraie attente," conclut Cécile Gimenez-Wood. Prochaine étape : au premier semestre 2006 avec l'installation du pôle réunissant les quartiers Lac-de-Maine et Belle-Beille.
La Ville se donnera ensuite le temps d'évaluer les résultats de ces premières expérimentations avant de l'étendre aux autres quartiers. ■

trois questions à Lise Couëdy

Adjointe à l'écoute active

Jean-Patrice Campion

Pourquoi créer une administration de proximité ?
Il s'agit d'optimiser la réponse donnée par la Ville aux petits problèmes du quotidien et d'améliorer ainsi le service public municipal. L'idée est de mieux coordonner ce que nous faisons déjà pour éviter qu'une question se perde entre différents services et ne s'envenime. Cela offre également à la population des interlocuteurs près de chez eux et clairement identifiés.

Poubelles, crottes de chien, dégradations… une administration peut-elle changer ce qui est souvent une affaire de comportement individuel ?
L'administration de proximité vise à améliorer la réactivité dans l'intervention des services municipaux face à ces soucis récurrents. Par rapport aux incivilités, tout ne va pas être réglé d'un coup de baguette magique. Néanmoins, l'agent de vie quotidienne n'hésitera pas à aller voir les personnes qui déposent n'importe quand leurs poubelles ou qui laissent faire leur chien n'importe où. Il n'est pas là pour verbaliser mais pour faire comprendre qu'on vit mieux quand tout le monde respecte l'intérêt général.

Comment améliorer l'information du citoyen ?
L'administration de proximité a aussi vocation à être un lieu de relais généraliste pour répondre à toutes les questions en rapport avec les démarches administratives. En outre, nous sommes en train de constituer une importante base de données d'informations pratiques, qui se veut la plus complète possible sur la ville. À terme, une personne qui aura une interrogation, un problème à signaler ou un renseignement à trouver composera un numéro unique pour joindre la mairie. Dans la majorité des cas, la réponse devra lui être fournie aussitôt, sinon la personne sera renvoyée sur l'interlocuteur adéquat.

Thierry Bonnet

Un accueil de jour à la résidence Gaston-Birgé

Depuis le 1er mars, la résidence pour personnes âgées Gaston-Birgé a ouvert un accueil de jour, qui vient renforcer son "Cantou"(1). Celui-ci regroupe pendant la journée des personnes désorientées qui habitent la résidence, pour des activités leur permettant de garder au maximum leur autonomie et leur joie de vivre. Dix personnes peuvent ainsi être accueillies à la fois, mais l'espace est ouvert à une participation occasionnelle des familles, des autres résidents et du personnel. L'accueil de jour permet désormais la participation, en plus, de personnes désorientées de l'extérieur, six au maximum par jour.
"On a assisté à une transformation profonde des âges de la vie, a souligné Jean-Claude Antonini lors de l'inauguration, le 2 mars. *L'espérance de vie a doublé en cent ans et on ne vieillit plus aujourd'hui comme alors".* Lors de l'ouverture du foyer logement en 1969, il accueillait soixante-six personnes, de 65 ans en moyenne. Aujourd'hui, l'âge des soixante-seize résidents va de 63 à 102 ans, et il y a trois centenaires. *"La résidence ne propose pas seulement l'hébergement,* a insisté le maire, *elle répond également aux besoins de santé et d'autonomie des personnes âgées. Elle préserve le plus possible leur bien-être, leurs loisirs. Et, avec cet accueil de jour, elle sera encore plus ouverte qu'auparavant sur le quartier".*
Lors de l'inauguration, le président du Conseil général, Christophe Béchu et le préfet de Maine-et-Loire, Jean-Claude Vacher, se tenaient aux côtés du maire. Suite à un protocole d'accord signé en 2002 entre l'État, le Département et la Ville, la résidence est désormais conventionnée en tant qu'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes. ■

(1) Centre d'activités naturelles tournées vers l'occupation utile. Cantou signifie aussi "le coin de l'âtre", en provençal.

Solidarité avec Florence Aubenas et Hussein Hanoun

Les portraits de la journaliste Florence Aubenas et de son guide Hussein Hanoun, retenus otages en Irak depuis le 5 janvier, sont affichés devant l'hôtel de ville. *"Ces deux photographies sont là pour qu'on n'oublie pas ces deux journalistes qui ne font rien d'autre en Irak que leur métier, celui d'informer"*, a déclaré solennellement Jean-Claude Antonini, en ouverture de la séance de conseil municipal du 3 mars. Le maire a souligné l'importance pour la démocratie de la liberté de la presse, première menacée lorsqu'une dictature s'installe. Le groupe d'opposition municipale, par la voix de Laurent Gérault, s'est associé pleinement à ces propos.
Le 12 mars, la Fanfare Jo Bithume a joué devant la mairie, avec le soutien de la Ville, dans le cadre de l'opération nationale *"Mille fanfares pour Florence et Hussein".* ■

Thierry Bonnet

Des photos devant la mairie, pour ne pas oublier les otages.

Quelle politique lyrique pour Angers ?

Depuis janvier, Vincent Lépinard, adjoint à la Culture, est président d'Angers Nantes Opéra. L'occasion de faire le point sur la place du lyrique à Angers.

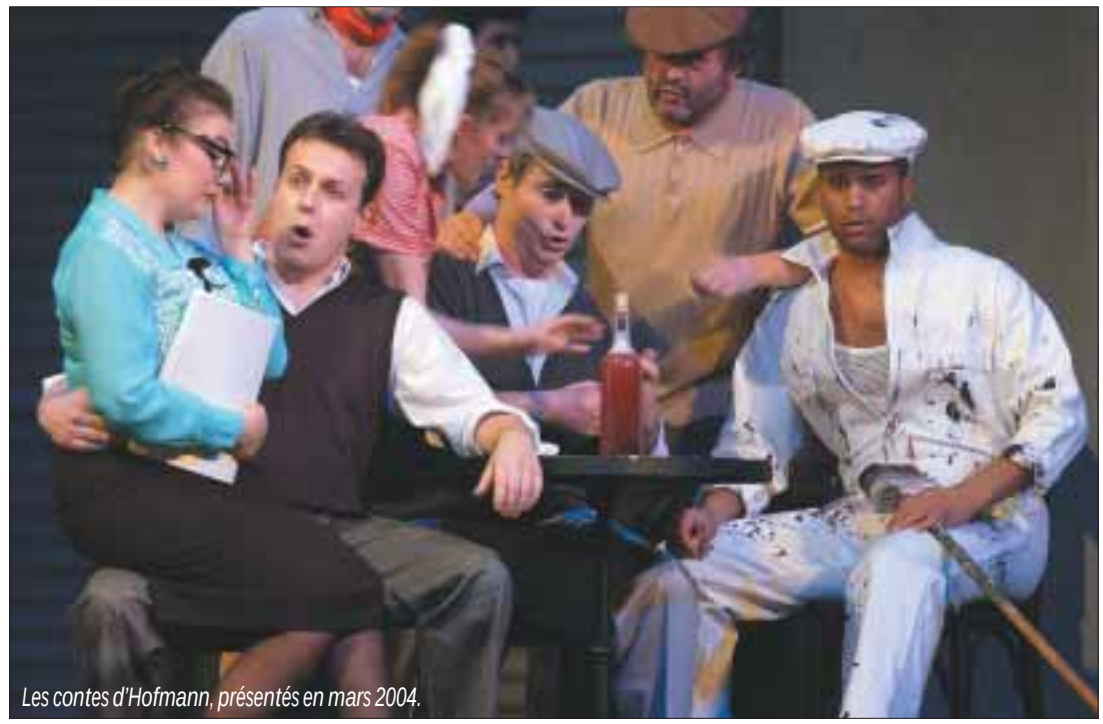

Thierry Bonnet

Les contes d'Hofmann, présentés en mars 2004.

Pour trois ans, vous êtes président d'Angers Nantes Opéra (ANO), après Yannick Guin, votre homologue nantais. Comment les deux villes s'entendent-elles au sein de la structure ?

Les statuts de l'ANO prévoient une présidence en alternance de chaque ville. Ma nomination est donc normale, mais prouve qu'entre Angers et Nantes, cela fonctionne. Après des débuts un peu difficiles, car nous ne nous connaissions pas, nous avons tissé des liens solides.

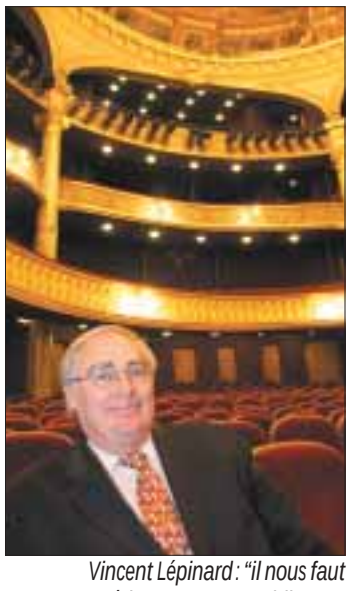

Thierry Bonnet

Vincent Lépinard : "il nous faut conquérir un nouveau public pour l'opéra à Angers".

Un véritable équilibre est-il possible ?

Les deux villes n'ont pas le même poids démographique. L'opéra de Nantes était une structure municipale de cent trente personnes, désormais salariés de l'ANO, alors qu'Angers Opéra était une association de taille plus modeste. Au conseil syndical de l'ANO, Nantes a une place plus importante, mais Angers dispose d'une minorité de blocage. Le siège administratif est à Nantes. L'équipe angevine est animée par le sous-directeur, Dominique Prime, en charge de la communication et de l'action culturelle.

L'an dernier, toutes les créations ont eu lieu à Angers, car le théâtre Graslin de Nantes était en travaux. Cette année, elles se font à Nantes, sauf celle de *Lucia de Lamermoor*, qui vient d'avoir lieu au Grand-Théâtre d'Angers. Les opéras sont donnés dans les deux villes. En général, il y a trois représentations à Angers et cinq à Nantes. Si les réactions du public sont bonnes, nous espérons aller jusqu'à cinq à Angers et de sept à huit à Nantes.

Des représentations d'opéra auront-elles lieu au Quai ?

Nous y viendrons une ou deux fois par an, pour des opéras du grand répertoire du XIXe siècle, comme ceux de Verdi. Ces œuvres nécessitent un effectif orchestral important ; la fosse du Quai pourra accueillir quatre-vingts musiciens. Mais la plupart des représentations se feront au Grand-Théâtre, que son architecture à l'italienne destine au lyrique.

Vous évoquez le grand répertoire du XIXe siècle. Quelle est la philosophie de l'ANO pour le choix des œuvres ?

Nous proposons sept ou huit spectacles par saison, en veillant à leur grande qualité. Nous tenons à présenter au moins une création contemporaine, au milieu d'opéras plus connus, du baroque au classique.

Le public angevin réagit-il bien ?

Il y a ici beaucoup d'amateurs de lyrique, mais dans l'ensemble c'est un public très classique. Il y a eu foule pour *Norma* ou *Fidelio*, mais c'est beaucoup plus difficile quand nous jouons du contemporain, par exemple *Le vase de parfum*, d'Olivier Py… Nous étudions des mesures incitatives, baisses de tarifs ou invitations pour des groupes.

Contrairement à ce que pensent de nombreuses personnes, l'opéra peut être très populaire par la réunion dans un même spectacle du théâtre, de la musique et du chant. Mais c'est un genre dont l'approche doit être effectivement facilitée par la pédagogie. Nous proposons déjà quelques rencontres avec le public, nous allons les développer.

Quelle orientation comptez-vous donner à cette action culturelle ?

Nous devons avant tout aller chercher de nouveaux publics. Pour ce qui concerne les jeunes, nous avons du retard par rapport à Nantes, où ils viennent déjà nombreux. Nous espérons relancer un festival d'opéra pour enfants, sur les deux villes. Celui que proposait Angers Opéra avait énormément de succès. Nous y travaillons, j'ai bon espoir de le mettre en place avant la fin de ma présidence.

La création de l'ANO a-t-elle changé l'image d'Angers dans le domaine du lyrique ?

Nous sommes plutôt bien perçus à l'extérieur, avec des articles très satisfaisants dans les journaux nationaux. Pourtant, le lyrique n'est pas une discipline facile à faire vivre. Les spectacles sont onéreux et doivent se programmer très longtemps à l'avance. En ce moment, nous montons la saison 2007-2008.

Le budget est-il suffisant ?

Il n'est pas extraordinaire… L'équilibre financier est un problème, nous y travaillons. L'État a passé avec nous une convention de trois ans, qui je l'espère sera renouvelée. Il accorde 1 M€ annuel en supplément des subventions des deux villes. Le Département, qui ne donnait rien l'an dernier, accorde 25 000 € cette année. Et la Région a annoncé son intention de faire un effort pour l'opéra. Angers met à disposition le Grand-Théâtre et les locaux administratifs, en plus de sa subvention de 700 000 €. Cette somme n'est pas beaucoup plus élevée que celle versée pour Angers Opéra, c'est ce qui avait été convenu lors de la création de l'ANO.

Comptez-vous développer les coproductions ?

Bien sûr, c'est un axe de travail prévu dans notre politique générale. C'est indispensable afin de réduire les coûts de production et élargir le public, en allant jusqu'à une quinzaine de représentations pour chaque œuvre. Nous allons aussi développer des collaborations créatives avec Rennes et Tours.

Quels sont les autres projets ?

Ils seront développés sur les deux villes… en tant que président, je suis autant Nantais qu'Angevin et, à long terme, nous comptons travailler sur toute la région. À plus brève échéance, il faudra accroître le rôle du chœur, composé des trente-deux chanteurs professionnels de Nantes Opéra. Nous aimerions aussi renouveler des projets comme celui expérimenté lors des derniers Accroche-Cœurs : une centaine d'Angevins des quartiers ont chanté avec le chœur professionnel. Nous pensons que celui-ci peut aussi développer des genres lyriques "transportables" joués ailleurs que dans une grande salle, dans le forum du Quai ou dans les maisons de quartier par exemple. Nous avons toujours en tête l'idée d'affirmer davantage la présence de l'ANO dans la ville. ■

Un forum pour préparer les vacances

Trois enfants sur dix ne partent pas en vacances. Pour des raisons économiques, mais aussi par méconnaissance de ce qui est proposé et des aides financières possibles. Afin d'aider les familles à organiser leurs vacances ou celles de leurs enfants, la Ville propose pour la deuxième année son Forum vacances. Le 2 avril, au centre de congrès, elle va ainsi réunir des associations et organismes à but non lucratif, des fédérations, des maisons de quartier, des centres de loisirs, la direction départementale Jeunesse et sports, les services municipaux éducation-enfance, sports, action culturelle… soit une cinquantaine d'exposants. *"Chacun pourra présenter les activités, séjours, stages ou ateliers qu'il proposera cet été et expliquer son projet éducatif,* souligne Martine Caillat-Drouin, adjointe à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Relations familiales. *Un espace* "financement et conseils" *permettra aussi aux parents de se renseigner sur les aides dont ils peuvent bénéficier pour financer les vacances familiales."*

Thierry Bonnet/Archives

Les centres de loisirs seront présents au forum.

Ce sera aussi l'occasion d'aborder d'autres questions concernant les structures de vacances: la sécurité; la place des enfants handicapés; la réglementation… En complément, des animations seront proposées aux plus jeunes: parcours de motricité; ateliers cirque; démonstrations hip-hop; coin jeux et coin lecture; ateliers scientifiques et techniques des P'tits Débrouillards… ■

Centre de congrès, 2 avril, 10 h - 18 h. Gratuit. Renseignements: 02 41 05 43 98.

La sécurité routière fait école

Thierry Bonnet

Intervention "sécurité routière" de la police municipale à l'école Gérard-Philipe.

La Ville mène des actions de prévention contre l'insécurité routière dans les écoles. *"Dans ce domaine, il est primordial de nous adresser en priorité aux enfants et aux jeunes, de construire notre travail à partir d'eux"*, indique Christophe Béchet, de la cellule tranquillité publique.
L'équipe d'animation est constituée de quatre policiers municipaux, devenus moniteurs d'éducation routière après une formation avec la Prévention routière. *"Les écoles sont très intéressées,* souligne Philipe Houdayer, l'un des policiers. *Nous proposons un créneau par semaine, ils sont presque tous occupés. Les enfants sont très attentifs et participent énormément".*
C'était le cas début février, à l'école Gérard-Philipe, pour les soixante élèves de CE2, CM1 et CM2. *"On a appris que les panneaux en triangle entourés d'une bande rouge annonçaient un danger"*, annonce fièrement Marina. *"On a eu un brassard en cadeau, pour que les gens nous voient quand on est à vélo"*, explique Jérémie. *"À la fin, on a fait un jeu où il fallait retrouver douze erreurs à ne pas commettre sur la route,* raconte Nicolas, *on a eu tout bon".*
Dans cette école, l'animation a été menée en partenariat avec le contrat de ville de Verneau-Capucins. Elle répondait aux préoccupations exprimées par les habitants lors d'une enquête.
"La venue de la police dans l'école nous permet aussi de travailler sur la citoyenneté, sur le partage de l'espace public et de démystifier certains métiers, comme chauffeur de bus ou policier", souligne Christophe Béchet.
Dans un deuxième temps, pour avril ou mai, une randonnée urbaine et d'autres événements autour de la sécurité routière seront organisés dans le quartier. ■

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél.: 02 41 05 40 00. Fax: 02 41 05 39 00. E-mail: mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet: www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Les loisirs et la culture à moindre coût est le thème de l'exposition présentée jusqu'au 31 mars dans le hall du centre communal d'action sociale, parvis de l'hôtel de ville. Objectif: présenter les actions favorisant l'accès à la culture du plus grand nombre. Principalement la carte Partenaires, ses avantages, ses conditions d'attribution…, et la charte Culture et solidarité mise en place par la Ville. L'occasion également de découvrir les œuvres réalisées par les Ateliers Gaubourgs: peintures, sculptures, costumes de théâtre… Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.

La police municipale, les objets trouvés et la gestion des contraventions ont déménagé: ces services sont désormais ouverts au public au 17, rue Chevreul.
Téléphone inchangé: 02 41 05 40 17 pour la police municipale, 02 41 05 44 79 pour les objets trouvés.

"Dans les coulisses d'une mairie: le circuit de la décision", thème d'une information proposée à l'institut municipal le 1er avril, à 20 h 15, dans le cadre des conseils consultatifs de quartier. Entrée libre.

EMPLOI

Le service Sécurité-Prévention recrute des agents de surveillance de la voie publique pour assurer la sécurité aux entrées et sorties d'écoles et contrôler le stationnement. Conditions: être âgé(e) d'au moins 25 ans; être titulaire du permis de conduire B; avoir une bonne expression orale et des capacités à dialoguer; et pouvoir établir des comptes-rendus d'incidents. Lettre de candidature manuscrite et CV avec photo à adresser avant le 18 avril à: Monsieur le Maire, BP 23527, 49035 Angers Cedex 01. Renseignements: Élodie Gaschet, 02 41 05 46 19.

L'AGGLO EN BREF

Métropole est le nom du nouveau journal d'informations d'Angers-Loire-Métropole. Tiré à 123 500 exemplaires, il sortira cinq fois dans l'année. Il est également téléchargeable sur le site www.angersloiremetropole.fr

Vente de compost végéterre en vrac au centre de Villechien, le 26 mars, de 8 h 30 à 18 h. 2 € le sac de 40 l.

25 000 bacs roulants vont être distribués aux Angevins en habitat individuel pour la collecte des ordures ménagères. L'utilisation des bacs sera alors obligatoire dans toute la ville, à l'exception de l'hyper centre-ville et de sa proche périphérie. *"L'utilisation de bacs y sera toutefois possible,* indique Marc Houdon, responsable de la collecte à Angers Loire Métropole. *Des équipements seront d'ailleurs proposés."* Cette mesure devrait permettre d'améliorer la propreté de la ville en supprimant les sacs poubelles, de garantir une meilleure sécurité pour les agents et de rationaliser la collecte. À partir du 9 mai, en effet, les ordures ménagères seront collectées deux fois par semaine (au lieu de trois parfois) et le mercredi sera, pour toute l'agglomération, jour de ramassage du tri sélectif. Un courrier d'information a été envoyé aux Angevins concernés par les bacs, dont la distribution va se faire entre le 29 mars et le 30 avril. Leur taille (à partir de 140 l) dépendra du nombre de personnes au foyer. Renseignements au 0800 41 88 00 (gratuit depuis un poste fixe).

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Deux chapiteaux de cirque rue Robert-Déan

Pendant deux semaines, du 11 au 22 avril, deux chapiteaux remplaceront les immeubles démolis, rue Robert-Déan. Un choix de la Ville pour combler un peu le vaste espace libéré. La compagnie Jo Bithume a proposé de délocaliser une des troupes qu'elle accueille en résidence : la compagnie "36 du mois".
"Ce projet s'inscrit dans le cadre de la charte Culture et solidarité qui incite les acteurs culturels à aller à la rencontre des associations et des habitants", explique Emmanuelle Chollet-Antoine, responsable du Développement culturel à la Ville.
La compagnie "36 du mois" poursuivra donc les répétitions de son nouveau spectacle *Expect* sous l'un des deux chapiteaux. Elle aura de nombreux contacts avec les habitants : visite de classes ; déjeuner au centre de loisirs ; apéro-rencontre et dîner avec les habitants ; répétitions ; filage dans les écoles… tandis que les enfants lui présenteront les jardins pédagogiques du centre social. *"Nous apprécions ces échanges avec les riverains,* souligne Emmanuel Audibert, directeur artistique de la compagnie. *Leur ouvrir nos répétitions est intéressant aussi sur le plan artistique".*

Thierry Bonnet

"36 du mois" viendra répéter rue Robert-Déan son spectacle Expect, avec guitare et fanfare.

L'autre chapiteau, installé par Jo Bithume, deviendra le cœur de l'animation pendant dix jours. La troupe y délocalisera son atelier pour adultes et proposera une initiation aux techniques du cirque pour les enfants et les adultes du quartier.
En complément, le Grand-Pigeon accueillera de nombreuses activités sur le site : permanences de l'antenne insertion "Jact" et information sur les jobs d'été[1] avec le Centre information jeunesse ; soirée jeux avec la ludothèque du Daguenet le 12 avril ; atelier cirque pour adultes handicapés avec l'association des paralysés de France, qui a son siège boulevard des Deux-Croix. Par ailleurs, le centre Marcelle-Menet y transportera un atelier batik, des lectures du médiateur du livre, deux cafés citoyens et une représentation d'*Ernestine écrit partout,* spectacle de la compagnie Métis d'après le recueil des "rouspétances" d'Ernestine Chassebœuf.
Enfin, des habitants épaulés par le centre Marcelle-Menet ouvriront un café sous un barnum. Lieu d'accueil, de rencontre et d'information, ce "Café du cirque" sera animé de petits événements ponctuels. ■

(1) Pour les jeunes des quartiers Banchais, Grand-Pigeon et Monplaisir. Le 20 avril, de 14 h à 17 h.

en bref

Portes ouvertes des ateliers d'arts plastiques du centre Marcelle-Menet du 26 mars au 9 avril : mosaïque, poterie, tapisserie, dessin-peinture et couture. Renseignements au 02 41 96 12 00.

Journée à Paris le 2 avril avec le centre Marcelle-Menet et Kalima : visite de l'exposition *Pharaon* à l'institut du monde arabe ; pique-nique dans l'île de la Cité ; après-midi tourisme à Montmartre. De 15 à 30 € selon le quotient familial.
Inscriptions : 2, rue Clément-Pasquereau ou 02 41 96 12 00.

Dimanche créatif animé par Lulu, le 10 avril, de 10 h 30 à 17 h 30, au centre Marcelle-Menet : ateliers d'exploration des techniques graphiques simples pour tout public. 40 € + l'adhésion. Tél. : 02 41 96 12 00.

Un cybercentre au Daguenet

Ouvert fin septembre, le cybercentre du Daguenet a été inauguré le 8 février par le maire. C'est le deuxième implanté dans la ville, après celui de la Roseraie. Il met à la disposition des particuliers et des associations treize ordinateurs connectés à internet, mais aussi des outils permettant la conception multimédia (scanners, appareils photo numériques…).
Objectif : favoriser l'accès des habitants à l'outil informatique et les accompagner dans leurs recherches et leurs projets. Deux animateurs, Abdelkader Boutaya et Willy Kazazian, sont présents pendant les créneaux d'ouverture et animent des ateliers. Le cybercentre compte déjà près de deux cent cinquante inscrits individuels. ■

Ouvert, sur inscription. Accès libre lundi, 16 h -19 h ; mardi, mercredi et vendredi, 10 h -12 h et 16 h -18 h ; samedi, 11 h -12 h. Ateliers d'initiation samedi, 9 h 30-11 h ; ateliers à thème mardi et mercredi, 14 h 30-16 h. Cybercentre, 24, cité du Daguenet, 02 41 27 17 32, cyberdag@online.fr

Thierry Bonnet

pratique

Permanences des élus

Maison de quartier
266, rue Haute-des-Banchais, 02 41 60 83 43
- *Mme POUPIN, 12 avril, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. CASTEL, 14 avril, de 15 h à 16 h*

Contrat de ville
12, rue Coëffard, 02 41 37 07 65.
- *M. CASTEL, 25 mars, de 11 h à 12 h*

Centre Marcelle-Menet
2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 08.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Jacques Péron va quitter sa Bricolerie

Au 58 bis, rue de la Chalouère, un peu perdue au milieu des maisons, se trouve la Bricolerie. La vitrine et l'enseigne de la quincaillerie nous replongent plus de vingt ans en arrière. Aujourd'hui, elles seraient presque dans l'air du temps avec le retour en grâce des années 80. Mais il ne faut pas s'y tromper, les effets de mode ne sont pas le genre de la maison. *"Je n'ai pas changé de devanture depuis mon installation en 1981"*, raconte Jacques Péron. Cet ancien représentant de commerce passionné de bricolage reçoit donc ses clients dans la même boutique depuis près d'un quart de siècle: *"Ici, on peut tout trouver pour le bricolage de la maison. Pas pour les gros chantiers, mais pour réparer un meuble, installer un placard ou changer un interrupteur."* Et le petit plus, c'est le conseil du patron. *"Je ne laisse pas repartir les gens sans être certain de les avoir bien servis. S'ils ont besoin de fixer une étagère, je m'assure qu'il n'y ait pas le risque qu'elle leur retombe sur la tête."*

Thierry Bonnet

Jacques Péron envisage de laisser sa Bricolerie en juin.

Sa clientèle vient du quartier ou habite Écouflant; la Bricolerie est sur leur route. *"Ils s'arrêtent au retour du travail à la recherche d'une ampoule, d'un joint ou de quelques vis. J'aime bien cette ambiance qui s'apparente à celle d'un bureau de tabac: je donne un petit conseil, on échange quelques mots."*

À côté de son activité principale, le commerçant fait également des doubles de clés, découpe le bois ou le verre, loue des nettoyeurs à moquettes. Il faut bien élargir les sources de revenu. Mais cela ne suffit pas à atteindre le chiffre d'affaires des belles années. *"Cela ne me pose pas de problème, je n'ai pas de gros besoins. Mais j'ai bien conscience d'être devenu un dinosaure."* Au début des années 80, la ville comptait près d'une dizaine de quincailleries. Aujourd'hui, elles ne sont plus que trois. *"Probablement à cause des grandes surfaces qui vendent désormais des produits de bricolage à bas prix... Que voulez-vous?"* Jacques Péron lui aussi va bientôt partir en retraite, certainement en juin. La Bricolerie va-t-elle lui survivre? Même lui ne le sait pas encore. *"J'ai bien une piste de repreneur et j'aimerais bien que ça marche pour mes clients. Mais pour mon successeur, ce ne sera pas facile..."* Quant à lui, que fera-t-il de son temps libre? *"Du bricolage!"* ■

en bref

Stage de danse inter générationnel, sur le thème du spectacle, le 2 avril, de 14 h à 17 h, à la maison de quartier Saint-Serge - Saint-Michel. 15 €. Réservations: 02 41 43 28 13 ou placeney@aol.com

Conseil consultatif de quartier: séance plénière spéciale tramway le 22 mars, à 20 h, espace Jean-Macé; réunion du groupe *"qualité de vie, éducation, culture"* le 23 mars, à 18 h 30, espace Jean-Macé.

Vide-greniers le 15 mai, de 8 h à 19 h. Réservation dès le 4 avril auprès de la maison de quartier, 02 41 43 28 13.

pratique

Permanences des élus
- *M. Dulong, 26 mars, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Bernardin, 16 avril, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*

Maison de quartier
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Cathie Thomas, cœur sans frontière

Ils étaient une bande d'amis et souhaitaient refaire le monde. Aider les autres. Leur projet prend forme: ils créent Solidari'terre en 1999 et portent leur choix sur un pays: Haïti. À la tête de l'association, une jeune femme généreuse et enthousiaste: Cathie Thomas. *"Nous souhaitions axer notre action sur deux priorités: la santé et la scolarité"*, confie la jeune infirmière. Les membres de l'association se lancent alors corps et âme dans l'aventure, montant même des spectacles pour boucler le financement de leurs projets. 2001 sera l'année de leur premier voyage en Haïti. *"Depuis le début, nous avions un relais sur place: un frère des écoles chrétiennes qui se trouve au nord-ouest de l'île à Port-de-Paix. Nous avons décidé de consacrer notre budget à la création d'un centre aéré. En période de congés scolaires, les enfants, issus de milieux très pauvres, sont livrés à eux-mêmes et traînent dans les rues"*. C'est ainsi que certains d'entre eux ont appris la couture et ont réalisé leurs uniformes scolaires pour la rentrée. Mais l'action de Solidari'terre, c'est aussi la santé: *"Sur place, nous donnons des cours de prévention sur l'hygiène et la santé, notamment pour lutter contre le Sida. Nous rendons visite aux familles afin d'évaluer leurs besoins, leurs problèmes et tenter d'y apporter une solution"*. Pour Cathie et ses amis, l'essentiel, c'est la rencontre. Cet échange, elle le concrétise également à Angers et ailleurs. *"Nous nous rendons régulièrement dans les écoles, de la maternelle au lycée, pour sensibiliser les jeunes, leur donner l'envie d'aller à la rencontre de cultures différentes"*. À terme,

Thierry Bonnet

Cathie Thomas a créé Solidari'terre en 1999 avec une bande d'amis.

l'association souhaite *"rendre les gens autonomes et responsables"*. Ce pourrait être le cas à travers la coopérative en projet. L'idée: octroyer des prêts à très faible intérêt. Cette aide permettrait d'acheter le matériel indispensable au démarrage d'une activité professionnelle, une machine à coudre par exemple pour aider à l'ouverture d'un atelier. Une certitude pour Cathie: *"Quand on revient de mission en Haïti, on relativise beaucoup de choses!"* ■ **MB**

Solidari'Terre, 6, rue du Vollier.
http://perso.wanadoo.fr/solidari-terre
solidari-terre@ifrance.com

en bref

Carnaval: ateliers fanfare battucafrica, construction du char de Némo et accessoires bizarroïdes. Défilé le 9 avril, départ à 9 h 30 place Monprofit, jusqu'au stade Bertin. Contact: 02 41 24 89 10.

Groupe de travail "Communication" du conseil consultatif le 6 avril, à 18 h 30, salle Daviers.

Atelier d'art postal avec une calligraphe le 14 avril, à 20 h, à la bibliothèque Saint-Nicolas. Réservation au 02 41 87 79 42.

pratique

***Mairie**: 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *M. Belot, 26 mars, de 10 h 30 à 12 h, ou sur rendez-vous*
- *M. Rotureau, 9 avril, de 10 h 30 à 12 h*

BELLE-BEILLE

Lettres de Bamako pour les écol

"Sur la cassette, *on voit que les enfants n'ont pas beaucoup de jeux alors on va leur en envoyer"*. Comme ses petits camarades de grande section de maternelle, Delphine a choisi dans ses jouets celui qu'elle allait offrir. *"Mais il ne faut pas de petits vélos…,* a prévenu Félix, *car ils en fabriquent avec du fer et du caoutchouc"*.

Depuis quelques mois, l'école maternelle Robert-Desnos a noué des liens avec le jardin d'enfants "Les Canetons" de Bamako.

"Tout est parti d'un projet de quartier autour du droit à l'éducation, souligne Anne-Marie Aucouturier, de la CAF. *À voir ce qui se passe ailleurs dans le monde, les enfants ont pris conscience qu'aller à l'école était finalement une chance"*. Ils ont cherché à en savoir plus, le jumelage avec le Mali était une aubaine.

"Un échange de courrier s'est mis en place, raconte Martine Guilmet, l'institutrice. *Les petits Bamakois ont filmé leur jardin d'enfants, leurs activités et les maisons du quartier, et enregistré des chants en langue bambara."* L'occasion pour les petits Angevins de constater *"qu'ils étaient plus de cent par classe"*, *"qu'ils étaient noirs"*, *"qu'ils portaient des tabliers, rose pour les filles, bleus pour les garçons"*, *"qu'ils parlaient un peu français et un peu une autre langue"*, *"que les tables étaient pourries… enfin très abîmées"*, *"qu'ils n'avaient pas de stylo-bille ni de feuilles pour dessiner"*. Pour les aider, l'école a donc envoyé quelques fournitures.

Thierry Bonnet

Les colis vont et viennent, acheminés par les Angevins qui se rendent sur place.

En décembre, Jacqueline Liewig, de la bibliothèque municipale, s'est ainsi chargée du tout premier message des écoliers angevins : une longue lettre qui racontait la vie à Angers, une cassette vidéo sur l'école, une fresque sur la cour. Chaque enfant avait glissé dans l'enveloppe un dessin et sa photographie.

Dans leur dernier courrier, début mars, les enfants de Robert-Desnos en ont profité pour poser quelques questions à leurs correspondants : *"les hippopotames ferment-ils les yeux sous l'eau ?"*, *"les girafes ont-elles bien les couleurs que l'on voit sur les livres ?"*… la réponse est attendue. Elle permettra de peaufiner le spectacle sur l'Afrique prévu pour la fête de l'école, en fin d'année. Quant aux projets à venir? *"Tous veulent aller au Mali cet été,"* sourit la directrice, Christine Yvon. ■

Les écoliers de Robert-Desnos vont envoyer des jouets à Bamako. Ci-dessus, Mariam Kaloga, directrice du jardin d'enfants les Canetons, fait découvrir aux petits Maliens les dessins envoyés par les écoliers angevins.

VERNEAU, CAPUCINS

Un journal pour le futur grand quartier

Thierry Bonnet

En ouvrant leur boîte aux lettres, le 15 mars, les habitants de Verneau, Capucins et Reculée ont découvert un nouveau journal. Alors que chacun de ces quartiers avait déjà sa publication, on peut se poser la question : un nouveau journal pour quoi faire? *"Dans les mois et les années à venir, ce quartier va connaître d'importantes mutations*, explique Bénédicte Le Guay, chef de projet contrat de ville. *Il nous a paru nécessaire d'accompagner ces changements en fédérant les habitants autour de projets communs."* Le comité de rédaction se compose d'associations, de représentants d'habitants, de professionnels et s'est donné comme objectif de donner une âme à ce futur grand quartier. *"Nous souhaitons également que ce journal permette à chacun de s'y impliquer et ainsi de se l'approprier"*. Au fil des pages et des rubriques, les habitants vont découvrir la vie du quartier, son évolution mais aussi son histoire avec "l'atelier Mémoire". Comme le dit Gérard Sallé, président de l'association des Capucins et membre du comité de rédaction : *"c'est un grand challenge pour nous. Ce journal sera en quelque sorte un passeur de relais entre le passé et l'avenir."* Reste à trouver un nom à cette publication. Un concours sera prochainement lancé pour porter officiellement ce nouveau-né sur les fonts baptismaux. ■

iers

François Lemoulant

Tout est parti d'une animation sur les droits de l'enfant en 2001. L'initiative de la CAF, de l'associaiton Sauvegarde enfance adolescence et de la bibliothèque a fini par mobiliser tout le quartier notamment le fonds de participation des habitants… Depuis, comme l'école Robert-Desnos, la Barre correspond avec une école de brousse, Aldo-Ferraro avec des centres d'animation et de lecture, Pierre-et-Marie-Curie avec une école communautaire, tandis que le collège Rabelais travaille autour du Maroc et du Cambodge.

en bref

Tournoi de foot le 3 avril, 15 h, au terrain de Belle-Beille, avec Anjou Téranga Sénégal, puis dakhine-débat salle Jacques-Tati à 18 h. Contact: 06 08 99 19 64.

Carnaval : collecte d'objets jaunes fantastiques à Jacques-Tati pour exposition. Le 6 avril, de 10 h à 12 h, carnaval petite enfance. Pour le défilé du 9, rendez-vous à 14 h au centre Jacques-Tati. Le 10, défilé avec le Lac-de-Maine, rendez-vous à 13 h à la Belle-Abeille, avenue Patton. Contact: 02 41 48 51 90.

pratique

***Mairie**: 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- *M. Limousin, 26 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Prodhomme, 2 avril, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 16 avril, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Carré, 9 avril, de 10 h 30 à 12 h*

en bref

Séance plénière du conseil consultatif de quartier le 21 mars, 20 h, à la maison de quartier Verneau.

Carnaval le 8 avril, sur le thème flamenco. Maquillage à 20 h à la maison pour tous, départ à 21 h 30 pour le défilé en fanfare avec Logline, échasses et char musical. Contact, maison pour tous, 02 41 73 44 22.

pratique

***Mairie**: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- *M. Houdbine, 25 mars et 8 avril, de 10 h à 11 h 30*
- *Mme Tombini, 6 avril, de 10 h 30 à 12 h*

Une charte pour bien vivre

Rénovation des logements par le Toit angevin, aménagement des espaces verts…, le square des Capucins est remis à neuf. Avec le soutien de Consommation, logement, cadre de vie et de l'association de quartier, les habitants ont élaboré une "charte du bien vivre ensemble dans le square des Capucins" : des engagements en matière de propreté, de bruit, de dialogue et de convivialité.

MONPLAISIR

Soirée couscous avant les sports d'hiver

Alber

Le 18 février, soirée couscous à la maison pour tous.

À quoi peut bien ressembler la montagne en hiver? Une quinzaine de familles du quartier vont le découvrir en avril à l'occasion du tout premier camp-ski organisé par la maison pour tous de Monplaisir.
Parmi les chanceux à partir: Nadia et ses enfants. *"C'est une grande première,* sourit la maman, *les enfants ne sont jamais allés à la montagne".*
Depuis octobre, chacun se prépare activement à cette aventure. Et préparer, c'est aussi auto-financer une partie du séjour. *"Nous organisons chaque mois des lotos, des tombolas, des vide-greniers, des ventes de gâteaux…"*
Aujourd'hui, c'est soirée couscous, préparé par des bénévoles. *"On ne se rend pas compte du temps que cela prend,* confie l'une des cuisinières. *Mais c'est motivant et nous donne confiance en nous".*
Tout le monde met la main à la pâte: parents, enfants, personnel de la MPT… *"Si on part, c'est aussi grâce aux animateurs de la MPT qui s'investissent énormément",* ajoute une autre maman.
Chaque mois, les familles se retrouvent pour faire le point. *"Cela permet de mieux nous connaître. Bien sûr, on est tous différents, mais chacun apporte sa pierre".* Samedi 16 avril, aux aurores, ils seront cinquante et un à partir, direction "La Tous-suire" en Haute-Savoie.
Hébergés dans un chalet "Jeunesse et Sport", parents et enfants partageront leurs journées entre le ski, les randonnées et les visites. *"On aura juste à se mettre les pieds sous la table. Ni vaisselle ni ménage… cela va nous changer".*
Si Samantha, Anthony et Alexandre ne réalisent pas encore tout à fait, Nadia, elle, s'est aperçue que ce projet avait déjà fait grandir ses enfants. ■

en bref

Conseil consultatif de quartier : temps convivial et visite du quartier le 23 mars, à 17 h, foyer des jeunes travailleurs.

Séance plénière du conseil consultatif le 7 avril, à 19 h, à la MPT.

Soirée dansante de clôture de la semaine malienne le 26 mars, dès 21 h, à la MPT. 5 €, 3 € pour adhérents.
Contact: 02 41 36 85 89 ou benso-angers@yahoo.fr

pratique

***Mairie**: 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *Mme Sallé, 1er et 15 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Tamtouir, 25 mars et 8 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

ROSERAIE

Vacances animées au collège

À l'atelier musique, on a composé la chanson "Madras" pour les victimes du Tsunami. Les bénéfices du CD, en vente au collège, iront aux opérations de reconstruction.

Thierry Bonnet

"Quand *on n'est pas obligé de se réveiller tôt et qu'il n'y a pas de devoirs, le collège, c'est sympa"*, remarque Fatima. Ils sont comme elle plus d'une soixantaine à avoir participé aux ateliers proposés par le collège Jean-Vilar pendant les vacances, du 14 au 18 février. *"Cette opération* école ouverte *bénéficie à tout le monde,* remarque Jean-Emmanuel Fauché, le principal-adjoint. *Cela offre une activité dans un quartier où tout le monde ne part pas en vacances. Les jeunes découvrent l'établissement sous un autre jour et le personnel voit certains élèves révéler des talents inattendus."* Le collège Jean-Vilar avait testé la formule cet été. Le succès a incité les responsables à renouveler l'opération dès février. Cinq ateliers encadrés par huit enseignants étaient au programme : secourisme, sports, sécurité routière, informatique et musique. Il ne s'agit pas de cours magistraux. On fonctionne par petits groupes et le dialogue est permanent. Seul regret : *"Parmi les inscrits, peu de troisième et plus de filles que de garçons,* constate le principal-adjoint. *Mais avec une participation à ces ateliers de 20 % de notre effectif total, cela ne peut qu'avoir un impact positif sur l'ambiance de l'établissement."* L'été prochain, le collège offrira à nouveau des activités hors période scolaire. Mais dès à présent, un atelier danse va être mis en place le mercredi après-midi. ■

pratique

Mairie *: 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h -12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme Solé, 7 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Béatse, 26 mars et 9 avril, de 10 h 30 à 12 h*

Pause Thé Couleurs

Ouverte mi-décembre (Vivre à Angers n°287), la laverie Pause Thé Couleurs, animée par la CLCV, a été inaugurée le 2 mars. Elle occupe le rez-de-chaussée du 2, square des Jonchères, qui accueille également des locaux attribués par la Ville à l'Association musulmane pour les échanges et le dialogue (Amédia) et à Vivre ensemble à la Roseraie. *"Les laveries associatives comme celle-ci sont une bonne façon d'utiliser le lavage du linge pour créer une occasion de se rencontrer, de se parler, de réfléchir ensemble,* a souligné le maire. *Ce quartier, avec sa forte vie associative, sait se prendre en mains. L'ouverture de ces locaux associatifs est la première marche d'un escalier que nous allons monter ensemble en particulier avec l'opération de renouvellement urbain."*

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Au pied de l'arbre à mémoire…

Un invité original a pris racine au centre socioculturel du Trois-Mâts, pour le Printemps des poètes : un arbre à mémoire. De quoi susciter bien des interrogations chez les habitants. Christian Robert, son concepteur, s'en explique : *"l'arbre est un instrument symbolique qui permet aux différentes générations et cultures de se retrouver. C'est également un outil de transmission pour des personnes âgées isolées qui ressentent très souvent ce besoin quasi inné de témoigner."* Transmettre la mémoire. Voilà ce qui a poussé la résidence pour personnes âgées à lancer ce projet de quartier en amenant dans son sillage le Trois-Mâts, le centre de loisirs du Chêne-Magique et, grande première, l'école Adrien-Tigeot. *"Tout a commencé il y a trois mois, par une rencontre entre une vingtaine de résidants et deux classes de CE 1 sur le thème des souvenirs d'enfance,* rappelle Anne Rannou, directrice de l'établissement. *La complicité entre eux fut immédiate."* Les enfants ont écrit des poèmes à partir des souvenirs des anciens et, fiers comme tout, leur ont fait visiter leur école. *"Au-delà de ces rendez-vous, nous avons eu envie d'ouvrir davantage la résidence au quartier afin qu'elle soit perçue comme un lieu de vie",* insiste la directrice. D'où cette idée d'installer un arbre à mémoire[1] au cœur de la maison de quartier afin que différentes générations et cultures puissent s'y retrouver pour échanger et transmettre des souvenirs, des savoirs, des expériences de vie. ■

Thierry Bonnet

Jeudi 10 mars, Christian Robert, près de l'arbre, fait réciter aux enfants leurs poèmes devant les résidants.

(1) Le concept vient du réseau de la Flamboyance qui milite pour "valoriser l'image de la vieillesse dans la société."

en bref

Bourse aux vêtements au Trois-Mâts, le 30 mars.

Nombreux ateliers pour le carnaval. À noter, le 2 avril, réalisation d'accessoires avec un plasticien, de 14 h à 16 h, au centre commercial de l'Arboretum. Défilé le 10 avril, à 15 h, place Saint-Léonard. Le Trois Mâts : 02 41 66 02 02.

pratique

Mairie *: Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h -12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme Roland, 23 mars et 13 avril, de 10 h 30 à 12 h, su RDV*
- *M. Chiron, 2 et 16 avril, de 10 h 30 à 12 h*

LAC-DE-MAINE

Le plateau sportif au cœur du dialogue

"Le dossier *du plateau sportif de Mollières est assez symbolique de la démarche que nous menons au sein du conseil consultatif de quartier,* explique Rose-Marie Véron, la présidente de cette assemblée. *Il concerne les jeunes, qui sont une de nos priorités, et montre toute la richesse que peut apporter le dialogue."*

Dans ce nouveau quartier, juste derrière l'école, se trouve un plateau sportif. Ses principaux utilisateurs sont les élèves. Jusqu'en 2003, l'installation restait ouverte en dehors du temps scolaire pour les jeunes du quartier. C'était devenu un lieu de rencontre où s'improvisaient des matchs de foot. Aux beaux jours, on était certain d'y trouver du monde pour discuter. Mais des riverains ne cachaient pas leur mécontentement face à cette fréquentation parfois tardive : des parties de foot qui se prolongent et les discussions nocturnes. Constatant les nuisances sonores, il a été décidé de fermer le plateau sportif. D'où un gros mécontentement chez les jeunes…

Thierry Bonnet

Utilisé par l'école, le plateau sportif Mollières pourrait rouvrir aux jeunes du quartier.

C'est à ce moment-là que le conseil consultatif s'est installé. *"Il était urgent d'agir car certains accédaient malgré tout au terrain en risquant de se blesser sur le grillage,"* précise Samir Chérif. À 21 ans, le vice-président des habitants au conseil consultatif a proposé de se saisir du dossier. L'assemblée a réuni les protagonistes. *"Au fil des réunions, on a renoué le dialogue entre les ados et leurs parents d'un côté, et les riverains mécontents de l'autre. En discutant, on comprend les arguments de chacun. Certains ont même découvert qu'ils étaient voisins. Depuis, ils se fréquentent. C'est bien car Mollière est un quartier récent. Ceci a permis de désamorcer les tensions et l'ambiance s'est améliorée",* précise Rose-Marie Véron. Au final, un accord a été trouvé : l'été dernier, le plateau sportif a été ouvert de 18 h à 22 h. Reste à pérenniser le système pour l'été prochain. *"Une charte de bonne conduite est en cours d'élaboration et nous sommes à la recherche de la personne qui pourra fermer quotidiennement l'équipement"*, précise Samir Chérif. ■

en bref

Groupe de travail "maison des services publics" du conseil consultatif le 22 mars, à 20 h, salle Mollières.

Carnaval : défilé de poussettes fantastiques le 25 mars dès 9 h 30, galerie marchande Grand-Maine ; réunion pour ceux qui veulent aider, le 4 avril à 20 h 30, place Guy-Riobé ; le 10, défilé commun avec Belle-Beille, rendez-vous à 13 h 30 place Guy-Riobé pour se préparer, départ à 15 h
Contact, maison pour tous, 02 41 48 05 40.

pratique

***Mairie** : Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Carré, 26 mars, de 10 h 30 à 12 h*

Maison de quartier
rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.
- *M. Martin, 9 avril, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Véron, 16 avril, de 10 h 30 à 12 h*

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Patrick Bouyer, l'alchimiste

Thierry Bonnet

Patrick Bouyer est un homme d'argent. Mais pas celui auquel on pense… Lui est argenteur et s'occupe du métal précieux qui recouvre les timbales de baptême et les belles ménagères des grand-mères. Il est installé depuis 1983 au 1, rue de l'Oisellerie. *"Avant, j'étais ferronnier d'art. Je suis passé de l'acier à l'argent"*. Dans son magasin, des couverts, des théières, des plats et des chandeliers… Leur lumière blanche se reflète dans les vitrines. Être argenteur, c'est un peu être alchimiste. *"Il faut tout d'abord désargenter, puis polir. J'ôte les défauts et les éventuelles piqûres. Puis, je passe l'objet dans un bain d'argent"*. Si l'or a ses carats, l'argent lui se mesure à son grammage. *"Pour une cuillère, je compte à peu près 3,5 g d'argent. Tout dépend de ce que l'on fait de l'objet. Pour une utilisation régulière, j'augmente le grammage, ce qui lui permet de résister plus longtemps à l'usure"*. Lorsque Patrick s'est occupé d'une ménagère, elle en reprend pour quarante ans ! Parfois, ce sont des étains, que les clients lui confient. L'étain, brillant à l'origine, qu'un bain chimique va rendre mat. Et puis il y a l'étamage culinaire. *"Je fais surtout cela pour les restaurateurs. Il s'agit de mettre de l'étain à l'intérieur des casseroles en cuivre pour pouvoir cuisiner"*. Eh oui ! on ne cuisine pas directement dans le cuivre. À une exception près toutefois : le sucre, qui s'accommode parfaitement au fond d'une bassine à confiture. Demandez à vos grands-mères, elles vous le confirmeront ! ■

en bref

Carnaval le 6 avril, rendez-vous à 14 h, 15, rue Thiers.

Concours de tarot le 2 avril, dès 13 h 30, salle Thiers-Boisnet. 10€.

Séance plénière du conseil consultatif le 29 mars, à 19 h 30, salle Thiers-Boisnet.

"Au fil du temps", expo-spectacle mémoire du quartier Thiers-Boisnet du 11 au 16 avril, à Angers-Centre-Animation.

Erratum : contrairement à ce que nous indiquions dans notre dernière édition à propos de la gare de la Maître-École, ce nom ne provient pas de l'école des maîtres mais d'une ancienne ferme, la "Maître-Écollerie".

pratique

***Mairie :** bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- *M. Lebouc, 26 mars et 16 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Clémot-Streliski, 4 avril, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Langlois, 9 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

Vents d'Afrique sur la ville

L'Afrique fait son cinéma du 5 au 9 avril. L'occasion de la découvrir avec les yeux des Africains.

>CINÉMA

Échapper à la vision occidentale de l'Afrique et la découvrir à travers la caméra des réalisateurs africains eux-mêmes. Tel est le credo du festival Cinémas d'Afrique, créé il y a dix-huit ans. Depuis, la biennale revient à son rythme avec, à chaque fois, une sélection de petits trésors qui nous aident à mieux comprendre le continent africain. Une démarche indispensable *"alors que la France a un peu détourné son regard de l'Afrique au profit des pays de l'Est, de la Chine et de l'Extrême Orient"*, regrette Gérard Moreau, directeur du festival.
Une quinzaine de films sera présentée à l'occasion de cette dixième édition. Parmi eux, une grosse proportion de courts métrages, *"car l'économie d'un long-métrage est trop lourde pour beaucoup de pays,* poursuit Gérard Moreau. *La situation du cinéma africain est de plus en plus compliquée avec des contrastes très forts entre les pays. La question de la Côte-d'Ivoire a énormément secoué toute l'Afrique de l'Ouest et le Burkina-Faso est le seul a tirer son épingle du jeu. Au Maroc, l'impulsion du nouveau roi pour moderniser la société a permis des avancées considérables. À l'inverse, on pouvait s'attendre à des changements plus importants en Afrique du Sud."*
La transformation de l'industrie du cinéma a aussi ses conséquences. *"L'apparition du numérique rend les tournages plus simples, mais il a un inconvénient majeur,* alerte Gérard Moreau : *les cinéastes travaillent pour eux, on n'aura plus accès à leurs films sauf dans des festivals comme le nôtre."* Cinémas d'Afrique est d'ailleurs à l'origine d'une initiative intéressante : la "valise aux films", qui permet aux professionnels, responsables de salles, associations, ONG… de découvrir en vidéo une large sélection de films africains récemment réalisés et de faire ainsi leur "marché". Car, à l'exception de l'Égypte, du Maroc ou de l'Afrique du Sud, la distribution est très mal organisée. À l'inverse, les pays africains sont envahis de films venus de l'extérieur, souvent de piètre qualité.

Trois des films présentés par Cinémas d'Afrique : Lettre d'amour Zoulou ; À Casablanca les anges ne volent pas ; *et* les Suspects.

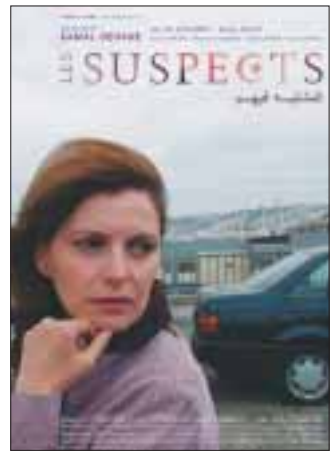

Les travers de la société

"Il y a pourtant une vraie relève de réalisateurs, assure Gérard Moreau. *Et la qualité s'est très nettement améliorée en vingt ans. Il n'y a plus de films bricolés, certains cinéastes ont même trouvé leur style, une écriture très particulière".*
C'est le cas cette année avec *Lettre d'amour Zoulou*, dans lequel Suleman Ramadan (Afrique du Sud) évoque la vie d'une journaliste après l'Apartheid. Dans *Visa*, le Tunisien Letief Ibrahim met en scène la liberté d'aller et venir. Il met en exergue le départ, de plus en plus préoccupant, de la jeunesse qui déserte l'Afrique pour aller vivre en Europe ou mieux, aux États-Unis.

Et c'est un autre exode qui est abordé dans le film de Mohamed Asli, *À Casablanca, les anges ne volent pas* : celui des paysans qui se laissent éblouir par le miroir de la ville.
Si plusieurs films tournent autour de la réconciliation, de la sortie des conflits…, le cinéma permet aussi de mettre en lumière les travers de la société. *Les Suspects*, de l'Algérien Kamal Dehane, *"brosse un portrait intelligent du pays. Il évite la dénonciation simpliste opposant les bons et les méchants"*, souligne Gérard Moreau, en évoquant un autre projet ambitieux : "Kokadje". Une série de cinq à six documentaires de 52 minutes du Malien Adama Drabo. *"J'aurais aimé présenter le premier volet de cette série, mais il ne sera malheureusement sans doute pas terminé,"* regrette Gérard Moreau. Adama Drabo a commencé son travail il y a un an. Il y met en évidence la corruption qui existe dans son pays et montre que tout le monde y trempe un peu. Une démarche qui a déjà suscité des réactions au Mali, notamment une grève dans un des hôpitaux de Bamako.

Privilégier la rencontre

De tous les thèmes abordés, les Angevins pourront largement discuter avec les réalisateurs, présents pour la plupart. *"Le festival est placé sous le signe de la rencontre"*, milite Gérard Moreau. Ainsi, la salle Chemellier, ouverte de 11 h à 19 h sera un lieu privilégié pour la discussion. Public et réalisateurs prendront le temps de se découvrir, bien au-delà de la rencontre publique orchestrée chaque jour à 18 h. ■

Du 5 au 9 avril. Séance publique d'ouverture le 5, à 20 h, au centre de congrès. Apparitions initiatiques avant la projection. Clôture au même endroit et à la même heure, le 9. Les autres projections ont lieu aux Variétés-Gaumont, à 14 h, 16 h, 20 h et 22 h. Chaque film est présenté deux fois.
Passeport : 20 € (il permet de participer au jury). Place : 5,50 € ; 16 € les quatre.

Autour du cinéma

De nombreuses animations sont proposées autour des projections :
• marché d'artisanat africain, le samedi 9, square Saint-Aubin ;
• ateliers de découverte artistique pour jeunes et adultes. Chants du Bénin avec Falila Taïrou, utilisation des couleurs naturelles avec Boubacar Doumbia (Mali), art du batik avec Lamine Maïga.
• conférences : l'atelier d'insertion N'Domo de Ségou (Mali) à la maison pour tous de Monplaisir, le 23 mars, à 20 h 30 ; la teinture et les plantes tinctoriales, le 29 mars, à 20 h 15, à l'institut municipal ; table-ronde sur le Zimbabwe avec trois cinéastes, le 8 avril, à 20 h 15, à l'institut municipal.
• exposition "kids with cameras" : des enfants d'un quartier d'Harare (Zimbabwe) ont photographié leur environnement. À découvrir à la MPT Monplaisir du 5 au 9 avril.
Cinémas d'Afrique : 02 41 20 08 22, accueil@cinemasdafrique.asso.fr ou sur www.cinemasdafrique.asso.fr

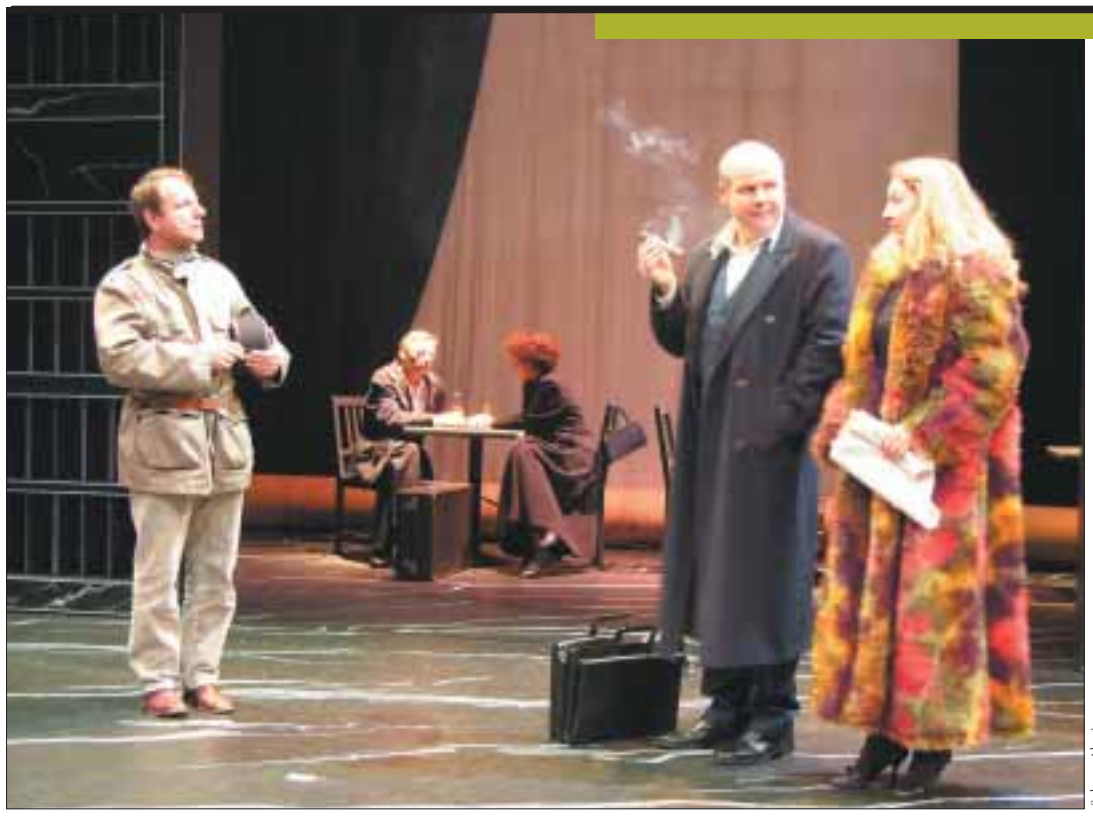

Solange Abaziou

Comte Öderland, pièce épique et onirique

>THÉATRE

Le Comte Öderland surgit, la hache à la main. Figure de légende, tous connaissent son histoire, tous projettent sur lui leurs rêves de liberté. Max Frisch a inventé, en 1950, ce personnage, autour duquel gravite la pièce de théâtre présentée par le Nouveau Théâtre d'Angers.
Une œuvre foisonnante, épique, *"mais aussi onirique, fantastique, cela m'a séduit,* souligne Claude Yersin, metteur en scène. *Il y a aussi des moments de réflexion, mais pas de débat philosophique sur le plateau."* Pour vivre libre, faut-il prendre le pouvoir ?, demande Frisch, qui ne donne pas de réponse. *"Cette question-là m'intéresse,* confie Claude Yersin. *Il ne suffit pas de renverser le pouvoir en place, encore faut-il avoir un projet pour vivre en société".*
Le metteur en scène, germanophone, a écrit lui-même une nouvelle traduction française de la pièce. *"J'ai essayé de me rapprocher du texte original. Les traductions sont des interprétations, elles vieillissent vite. Établir cette nouvelle version a été pour moi une façon d'entrer dans l'intimité de la pièce, une préparation à la mise en scène".*
L'œuvre n'est pas facile, elle s'articule en douze tableaux indépendants, avec huit décors différents, et fait vivre une multitude de personnages. Ils sont interprétés par douze comédiens. Dans le déroulement de l'intrigue, deux jeunes filles jouent, successivement, un rôle important. Le texte précise qu'elles se ressemblent et Frisch lui-même a indiqué qu'elles doivent être jouées par la même personne.
Il s'agit dans cette production de la jeune comédienne Émeline Bayard. Elle a également une formation de chanteuse, mise en valeur dans les parties musicales que comporte l'œuvre. Elles ont été composées par François Chevalier, également répétiteur de chant pour les comédiens.
Dans la distribution, plusieurs Angevins : Hélène Raimbault (*Paroles à boire, Un cerf-volant sur l'avant-bras*), Valérie Souchard (*Y'aura du monde, Les cabarets de Bernadette Bousse*), Fabien Doneau (*Portrait d'une femme, Ernestine écrit partout*), Christophe Gravouil (*L'été, Apprendre à rire sans pleurer*), Henri Uzureau (*Oncle Vania, Mesure pour mesure*). Et des habitués des créations de Claude Yersin, comme Didier Sauvegrain ou Thierry Belnet. *"On retrouve une famille,* insiste le metteur en scène. *Il m'est impossible d'avoir une vraie troupe, cela poserait trop de problèmes de répertoire. Mais j'aime travailler avec des gens que je connais. C'est aussi ma réponse à la question de la permanence, particulièrement mise en évidence par la crise de l'intermittence."* ■

Comte Öderland, de Max Frisch, texte français et mise en scène Claude Yersin, création Nouveau Théâtre d'Angers. Grand-Théâtre, jusqu'au 2 avril.

L'ANO et l'ONPL s'unissent pour chanter Verdi

>LYRIQUE

Concert événement, le 10 avril, au centre de congrès. Cent cinquante chanteurs et musiciens interpréteront les grands chœurs des opéras de Verdi. Pour la première fois, Angers Nantes Opéra (ANO) et l'Orchestre national des Pays de la Loire (ONPL) ont imaginé ensemble un spectacle et le coproduisent. *"C'est le début d'une ère nouvelle",* considère Vincent Lépinard, président de l'ANO *(lire page 16)* et vice-président de l'ONPL.
Pour cette première réalisation commune, les deux structures ont voulu un programme à la fois populaire et rare. *"Nous avons choisi les chœurs les plus importants et les plus spectaculaires,* précise Jean-Paul Davois, directeur de l'ANO. *Ils sont extraits d'opéras qu'on entend peu à Angers : il est difficile de les jouer avant l'ouverture du Quai, faute d'une fosse d'orchestre assez grande".*
Ces œuvres nécessitent aussi un effectif de chanteurs important. Le chœur de l'ANO sera donc renforcé par celui de l'Opéra du Rhin. Quant à l'ONPL, il se présentera dans sa grande formation. Au final, soixante-quinze choristes et autant de musiciens seront réunis sur scène. *"C'est ce que souhaitait Verdi pour les représentations de ses œuvres",* souligne Michel Ayroles, administrateur de l'ONPL.
Après Angers, le spectacle sera donné au Mans et à Nantes. ■

Thierry Bonnet

Le chœur de l'ANO, dans Lucia de Lamermoor.

Chœurs des opéras de Verdi, par l'Orchestre national des Pays de la Loire dirigé par Giancarlo Andretta, le chœur d'Angers Nantes Opéra et le chœur de l'Opéra du Rhin dirigés par Xavier Ribes. Dimanche 10 avril, 17 h, centre de congrès. De 10 à 25 €, réservation à l'ANO et à l'ONPL.

Gaïa, l'improvisation autrement

Thierry Bonnet

Les trois comédiens de Gaïa improvisent des saynètes à partir d'éléments donnés par le public.

>THÉATRE

Gaïa aime faire participer le public. Elle cultive cet art sous deux formes : l'improvisation et le théâtre forum. Créée il y a cinq ans par un groupe d'étudiants, la compagnie, professionnelle depuis trois ans, compte six personnes : quatre intermittents du spectacle, dont trois comédiens et deux emplois jeunes.
"Notre souhait est de faire découvrir une nouvelle forme d'improvisation, explique Aurélie Michaud, chargée de diffusion. *Dans ce que nous présentons, il y a une partie écrite et mise en scène par les comédiens, avant le début de l'impro."*
Exemple, une représentation en décembre, à la maison pour tous de Monplaisir, des *Gaïards en scène*. Lumière allumée, entrée de trois jeunes gens en noir. Ils distribuent à chaque spectateur un crayon et un petit papier sur lequel est écrit : *"Juste un mot qui vous traverse l'esprit…"* Dans la salle, on s'interroge : *"c'est commencé ou pas ?"* Noir, changement de musique. Les comédiens expliquent, sous forme de sketch, le principe de la séance. Ils proposent au public un échauffement corporel : masser les épaules de son voisin de droite. Puis un échauffement de l'esprit : penser à un animal et, au signal, pousser son cri. Rires. Enfin, ils sollicitent de l'assistance les mots écrits sur les petits papiers. On retient "gare" et l'impro commence. Quand la scène est finie, elle est rejouée à partir d'émotions données, à nouveau, par la salle, pour chaque personnage.

Improvisation bilingue

Cette forme d'improvisation vient d'Allemagne, et Gaïa retourne régulièrement aux sources. *"Une fois par an, nous partons en tournée là-bas, avec deux compagnies allemandes, présenter des soirées d'improvisation bilingue,* précise Aurélie Michaud. *Cette année, elles viennent en Anjou, du 26 mars au 2 avril, pour donner des spectacles dans les collèges et lycées. Des représentations publiques sont prévues les 26 mars et 2 avril".*

Théâtre forum

Dès sa deuxième année, Gaïa a voulu développer également un pôle de théâtre forum. *"Dans cette forme, bien plus encore que dans l'improvisation, la parole est donnée aux spectateurs,* commente Aurélie Groleau, responsable du pôle. *À partir de la scène jouée, sur une problématique précise, ils peuvent s'exprimer, se demander ce qu'ils feraient dans une situation similaire, proposer des alternatives, que nous rejouons avec eux".*
Formée auprès de compagnies nationales, la troupe fait partie du réseau "Paroles dans la cité". Elle intervient surtout à Cholet, Saumur, Baugé, Nantes…
À Angers, elle a animé des cafés-citoyens et souhaiterait mettre en place des projets à Belle-Beille, son quartier [1]. ■

(1) Gaïa propose des ateliers d'improvisation hebdomadaires pour adultes et adolescents à la maison de quartier Saint-Serge et au centre Jacques-Tati.

Spectacle d'improvisation bilingue avec les compagnies allemandes Hannover 98 et Ratzfatz.de, les 26 mars à 20 h 30, à la Comédie, et 2 avril à 21 h, à l'Autrement café.
Compagnie Gaïa : 16, place de la Dauversière, 02 41 20 86 95, contact@cie.gaia.com

>CINÉMA

25 mars
Nuit ISC du cinéma
En avant-première : *Brice de Nice,* de James Huth ; *L'Antidote,* de Vincent de Brus ; *Millions,* de Danny Boyle ; *Anchorman : présentateur vedette,* d'Adam Mc Kay. 20 €. 22 h 30, Gaumont Variétés.

Jusqu'au 29 mars
Quinzaine du cinéma de langue espagnole
Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. Les 400 Coups. (*lire ci-contre*)

29 mars
Leon y Olvido
De Xavier Bermudez. Quinzaine espagnole. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

30 mars, 2 et 3 avril
Les vacances de Monsieur Hulot
Dès 8 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

31 mars
La petite vendeuse de soleil
De Djibril Diop Mambety. Et rencontre avec un conteur. Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

Crustacés et coquillages
De et en présence d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau. Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

5 avril
Le château ambulant

Et animations autour du "fantastique" dans le cadre du Carnaval. Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

5 au 9 avril
Festival Cinémas d'Afrique
(lire page 24).

6, 9 et 10 avril
Loulou et autres loups
Dès 4 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

7 avril
Moolaade
De Ousmane Sembene. Et rencontre avec Mireille Dasse, coordinatrice d'Action Région Afrique. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

10 avril
Mariage à Boston
De Joseph L. Mankiewicz. Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. 18 h 15, Les 400 Coups.

12 avril
De retour de Clermont
Courts métrages. Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

13 et 16 au 19 avril
Shrek 2

Dès 5ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

20 au 26 avril
Le ballon sorcier
Dès 8 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

23 mars
Les fouilles gallo-romaines de la gare Saint-Laud
Par Jean Brodeur. Journées de l'antiquité 49. 18h30, musée des beaux-arts.

29 mars
Christine de Pisan, Françoise Sagan, Pauline de Réage
17 h 15, institut municipal.

Les couleurs naturelles du Mali
20 h 15, institut municipal.
(lire page 24)

30 mars
Traditions, folklore et cuisine polonais
18 h 30, institut municipal.

Le traité sur la Constitution européenne
Avec Yves Salesse, président de la fondation Copernic. Gratuit. 20 h 30, salle Thiers-Boisnet.

La couture : apprentissage de jeunes femmes au XXe siècle
Par Frédérique El Amrani. Rencontres Floresca Guépin. Gratuit. Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry.

31 mars
Roman africain francophone : Tierno Monemembo
20 h 15, institut municipal.

Les techniques du bogolan au Mali
Par Pauline Duponchel. 18 h 30, bibliothèque Toussaint.

1er avril
Jason et la conquête de la Toison d'or : métamorphoses d'un mythe grec
Par Yves Touchefeu. Journées de l'antiquité 49. 17 h : parcours antique dans le musée des beaux-arts. 18h30, conférence, musée des beaux-arts.

Citoyen à Angers
Dans les coulisses d'une mairie, le circuit de la décision. 20 h 15, institut municipal.

Cinéma : Georges Franju
18 h 30, institut municipal.

Histoire de la tapisserie : les collections angevines
Par Jacqueline Guihur. Réservation au, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 18 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

4 avril
Naissance de la Rhodésie…
… revue par le romancier zimbabwéen Stanlake Samkage, par Ben Lebdaï. 20 h 15, institut municipal.

Architecture angevine, bilan des acquis
18 h 30, institut municipal.

Musique : à l'aube de la modernité, de 1900 à 1940
17 h, institut municipal.

5 avril
Ordre politique, violence et société
Par Pierre Leroux. 18 h 30, institut municipal.

Architecture angevine, bilan des acquis
17 h, institut municipal.

6 avril
Biologie : les notonectes
18 h 30, institut municipal.

7 avril
Tierno Monenembo
(voir 31 mars).

Angers sur les ailes des anges
Par Marie-Odile Moreau. Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14 h 30, musée des beaux-arts.

Alfred de Musset
Par Jacques Raillard. UATL-ECA. 15 h, hôtel de Lancreau.

Métaux et mises en forme
Par Jean-Lou Lebrun, enseignant à l'ENSAM. Terre des Sciences. 20 h 15, institut municipal.

8 avril
Cinéma : Joseph Losey
18 h 30, institut municipal.

Le Zimbabwe
Par des cinéastes zimbabwéens. 20 h 15, institut municipal.

Jacques Emery, vicaire général du diocèse d'Angers
Et *Reconstruction de l'église catholique après la Révolution,* par Jacques de Latrollière ; et *Réflexions autour d'un tableau de Stanislas Leszcsynski, l'Anjou et la Lorraine,* par Marguerite-Cécile Albrecht. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

Les 400 Coups à l'heure espagnole

Pour la quinzième édition de la quinzaine du cinéma de langue espagnole, Les 400 Coups inscrivent quinze films en VO sous-titrée dans leur programmation régulière, jusqu'au 29 mars. En outre, quatre soirées spéciales sont prévues. Le 21 mars, *Siete dias siete noches*, rencontre avec le réalisateur, Joel Cano (Cuba). Le 22, soirée Cinéfac, *Les enfants de Russie*, de Jaime Camino (Espagne), présenté par Antoine Fraile, maître de conférences en espagnol. Le 24, soirée "Exitos" : à 19 h 30, *800 balles*, de Alex de la Iglesia (Espagne) ; à 21 h 40, dégustation de tapas ; à 22 h *Nicotina*, de Hugo Rodriguez (Mexique). Le 29, avant-première de *Léon et Olvido*, de Xavier Bermudez (Espagne).
Tarifs habituels, sauf soirée Exitos, 8 € les deux films. Renseignements, 02 41 88 70 95.

9 avril
Le règne des images entre vérité et mensonge, illusion et réalité
Forum annuel de la Société angevine de philosophie : *L'imagerie médicale,* par Vincent Lépinard ; *Ambivalence du statut de l'image,* par François Dagognet ; *Réflexion et projection cinématographique : la projexion,* par Jean-Michel Durafour ; *Pourquoi veut-on qu'une image soit vraie ?,* par Martine Joly ; *Du règne des images au règne sur les images,* par Michel Masson ; Michel Maffisolie, sociologue ; *Image, journalisme et violence,* par Pierre Fernandez. Gratuit. 9 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 18 h 30, centre de congrès.

11 avril
Jean-Dominique Ingres, "Paola et Francesca" (1819)
17 h, institut municipal.

12 avril
Préservation du bocage à frênes dans les vallées…
… enjeux pour la biodiversité et pour l'économie locale, par Gilles Mourgaux, de la LPO. Les Rencontres de l'INH. 18 h, 2, rue Le Nôtre.

L'agressivité chez l'enfant
Par Isabelle Grangereau. 18 h 30, institut municipal.

Théo-café
Les nouvelles générations dans le judaïsme, le christianisme et l'islam. 20 h 30, café Le 23, rue Voltaire.

Un mystérieux dévôt de Mars Loucetius à Angers
Par Michel Molin. Journées de l'antiquité 49. 17h30, UFR lettres, langues et sciences humaines

12 et 13 avril
Chine, l'âme du dragon
Film de Robert-Émile Canat. Connaissance du Monde. 4 à 7,80 €. Le 12, à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 13, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès.

14 avril
Comment les sources médiévales aident-elles à la connaissance des villes antiques ? l'exemple d'Angers
François Comte, Journées de l'antiquité 49. 18h30, musée des beaux-arts

Roman africain francophone : Fatou Diome
20 h 15, institut municipal.

Le risque financier de la dépendance
Quelle réponse collective aujourd'hui ? Quelle sera ma contribution demain ? Avec Marie-Eve Joël, université de Paris-Dauphine ; Paulette Guinchard-Kunstler, députée du Doubs ; Denis Jacquat, député de la Moselle. CCAS Ville d'Angers. 18 h 30, Crédit Agricole, bd Pierre-de-Coubertin.

La Norvège
Par Paulette Collas. UATL-ECA, 15 h, hôtel de Lancreau.

Église et République en Anjou au XXe siècle
Par Jean-Luc Marais. Société des études angevines. 2,50 et 4,60 €. 20 h 45, La Godeline.

Santé et système de santé
Par Didier Sicard, président du Comité consultatif national d'éthique. Espace éthique angevin. 2 et 5 €. 20 h, lycée Joachim-du-Bellay.

15 avril
Mission Rosetta
Association Ciel d'Anjou. Gratuit. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

Histoire du cinéma : Dino Risi
18 h 30, institut municipal.

22 avril
Les correspondants angevins de Chevreul
Par Josette Fournier, et *Flux et reflux des peuples du Nord dans les civilisations méditerranéennes,* par Claude Ferrand. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

>DANSE

29 et 30 mars
WMD
Cie Françoise et Dominique Dupuy. NTA-CNDC. 7 à 18 €. Le 29, à 20 h 30, le 30, à 19 h 30, THV, Saint-Barthélemy-d'Anjou.

1er et 2 avril
Spectacle du conservatoire
2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

3 avril
Dis… tu laisses la lumière dans le couloir !
Chorégraphie Hanoumat Cie et Le Pied d'Oscar. Dès 6 ans. 3 et 5 €. 17 h, théâtre, place Ney.

13 au 15 avril
Avant-Premières
CNDC/NTA. 7 à 21 €. Les 13 et 14, à 19 h 30 ; le 15, à 20 h 30, Grand-Théâtre.

20 au 22 avril
Istanbul danse retour
Le 20, à 19 h 30, *Density*, chorégraphie d'Aydin Teker ; le 21, à 19 h 30, *Solum*, chorégraphie de Mustafa Kaplan et Filiz Sizanli ; le 21, à 20 h 30, *Just marking,* chorégraphie d'Ozlem Alkis et Pep Garrigues Martinez. CNDC/NTA. 5 et 7 €. Centre Jean-Vilar.

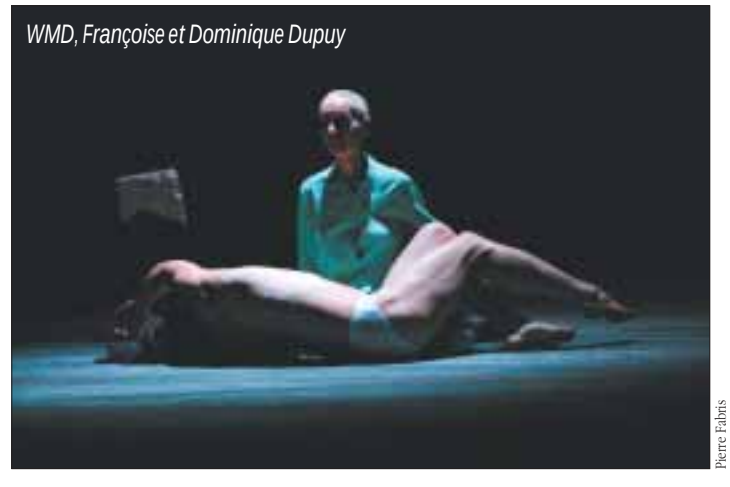
WMD, Françoise et Dominique Dupuy
Pierre Fabris

>LECTURES

7 avril
Dits de la Poésie
Jacques Ancet présenté par Paul Badin. 20 h 30, musée des beaux-arts.

14 avril
L'heure du conte, traduite en langage des signes
Secteur jeunesse. 15 h 30, bibliothèque Toussaint.

Dits et Nouvelles
Isaac Bashevis Singer lu par Philippe Mathé. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

15 et 16 avril
Un pas de côté
Lire page 28.

>MUSIQUES

26 mars
Bjorn Berge et Red

Blues (Suède). 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

29 mars
Ensemble Florilegium
Lorna Anderson, soprano ; Ashley Solomon, direction. Vivaldi, Haendel. Mardis Musicaux. 10 à 25 €. 20 h 30, cathédrale.

31 mars
Leçons de ténèbres pour le Mercredi Saint
De Couperin, et negro spirituals. Au profit du Rotary Angers Plantagenêt. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Vincent Delerm et Pierre Bondu
26 €. 20 h 30, centre de congrès.

Ezekiel et Daau
Electro dub. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

31 mars au 2 avril
Memento Memori
Chanson et danse. Cies Catapulte et Le Chant des Mots. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

1er avril

Max Lo
Association Anjou Téranga Sénégal. Gratuit. 20 h, MPT Verneau.

France Léa
Humour et chanson. 5 et 8 €. 20 h 30, centre Marcelle-Menet.

Amadou et Mariam, et Cherif M'Baw

Pop afro. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Élèves du conservatoire
Gratuit. 18 h, café des Orfèvres, musée des beaux-arts.

1er et 3 avril

Gustav Mahler
Symphonie n° 1 Titan. Et Mozart, Symphonie n° 29. Isaac Karabtchevsky, direction. ONPL. 10 à 25 €. Le 1er, à 20 h 30 ; le 3, à 17 h, centre de congrès.

2 avril

Grand sabar
Percussions. Association Anjou Téranga Sénégal. Gratuit. 15 h 30, place Sainte-Croix.

Quatuor Raspiev
Chœur d'hommes. Chants liturgiques et populaires russes. 8 à 12 €. 20 h 30, église Saint-Serge.

Orchestre symphonique César-Franck
17 h, chapelle des Ursules.

Back for the clash
Kraft, Reno, Double face, Cyco, Ben, DSP, Fred Maya. 10 et 12 €. 20 h 45, Le Chabada.

Un pas de côté

Alors que le procès d'assises sur l'affaire de pédophilie vient de démarrer, les associations *Où-est Fédépsy ?* et *L'enfant dans la cité*, proposent deux lectures suivies de débat.
Les comédiens Hélène Vincent et Yves Prunier liront *L'amour existe*, de Mitchell Hooper, le 15 avril, de 18 h à 22 h, à l'atelier Jean-Dasté.
Le lendemain, 16 avril, de 10 h à 13 h, Yves Prunier lira *L'Homme meurtrier*, de Pierre Legendre.
Cette action est menée en lien avec le Nouveau Théâtre d'Angers et avec le soutien de la Ville et du Conseil général.
Entrée libre, sur réservation au 02 41 88 99 22.
En préparation de ces lectures, des réunions de travail ouvertes au public sont programmées les 22 mars et 12 avril, au siège de l'association *L'Enfant dans la cité*, 5, rue Saint-Exupéry.

La ronde des duos
Instrumentistes à vent du conservatoire. Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

3 avril

Orchestre UATL-ECA
15 h, théâtre Chanzy.

5 avril

Trio Bizart
Jazz. Francisco Bearzatti, Emmanuel Bex, Aldo Romano. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

6 avril

Dany Brillant
39 €. 20 h 30, centre de congrès.

The twelve wonders of the world
De John Maynard (1639 - 1682). Isabelle Desrochers, soprano ; Ian Honeyman, ténor ; ensemble Musicke of Syndrie Kindes ; Jonathan Dunford et Sylvia Abramovicz, viole de gambe ; Claire Antonini, luth et théorbe. Anacréon et festival de Sablé.10 à 20 €. 20 h 30, église Sainte-Thérèse.

7 avril

Femmouze T et Mansfield Tya
13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

8 avril

Vox Campus
Et chorales universitaires de Tours, du Mans, et du Brésil. 5 €. 20 h 30, église Sainte-Thérèse.

Agadez
Jazz Pour Tous. 6 et 10 €. 21 h, théâtre, place Ney.

Rubin Steiner et Mouloud
Électro rock. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

9 avril

Orchestre du lycée David-d'Angers
Au profit de Handicap International. 5 et 10 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

10 avril

Verdi, chœurs d'opéras
ONPL et Angers Nantes Opéra. 17 h, centre de congrès.
(Lire page 25)

Fest Deiz
Sonneurs de l'association des Bretons d'Anjou et scène ouverte. 3 €. 15 h, salle Thiers-Boisnet.

Bertrand Ott
Bach, Schubert, Schumann, Liszt, Ravel. Les Voix de la Musique. 5 à 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

12 avril

Concert Soli Malien
Chorales La Gabare, Sainte-Bernadette et Métronome. Au profit de Soli Mali. 5 €. 20 h 30, église Saint-Aubin, Les Ponts-de-Cé.

13 avril

Jagga Jazzist
13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

14 avril

Mêl'Angers
Orange Blossom, Leïtuss, La Tête à Toto, BO, Dring Toy, Nouvel R, DJ. 20 h 45, Le Chabada.

16 avril

The Saints
Rock australien. 20 h 45, Le Chabada.

19 avril

Le quatuor avec piano du Philharmonique de Berlin
Rainer Sonne, violon ; Rainer Mehne, alto ; Markus Nyikos, violoncelle ; Pavel Gililov, piano. Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur K 493, de Mozart ; Quatuor pour piano et cordes, de Martinu ; Quatuor pour piano et cordes en ré majeur op. 23 B 53, de Dvoràk. Concert exceptionnel des Mardis Musicaux. 14 à 27 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

21 avril

Spektrum et Riton
13 et 15 €. 22h-3h, Le Chabada.

22 avril

Festival Hip Opsession
Les gardiens du rapodrome, Nouvel R, Wadi et Atone, DJ Achaiss, Ezra Beat Box, et formations du quartier Monplaisir. 4 et 8 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

>THÉATRE

26 mars

Les Gaïards en scène
Improvisation. 8 et 10 €. 20 h 30, La Comédie, 1, rue Cordelle.
(lire page 26)

La LIMA reçoit Marseille
Championnat de France de théâtre d'improvisation. 9 €. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

30 et 31 mars

La marmite
(l'Aulularia) de Plaute, par les Latini. Gratuit. 14 h 15 et 20 h 30, Amphigouri.

1er et 2 avril

Shakespeare, le défi !
Mise en scène, Éric Métayer. Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

Jusqu'au 2 avril

Le comte Öderland
De Max Frisch. Création NTA. 8 à 21 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30 et dimanche, 17 h. Relâche les 21, 27 et 28 mars. Grand-Théâtre. (*lire page 25)*

2 avril

Les Gaïards en scène
Improvisation. 6,50 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise. *(lire page 26)*

3 au 7 avril

Le roi des chips au paprika
De et par Pascale Platel. Jeune public. NTA. 5 à 13,50 €. À 20 h 30, sauf dimanche, 17 h ; mercredi, 15 h et 19 h 30 ; jeudi, 19 h 30 ; relâche le 4 avril. Centre Jean-Vilar.

Rapodrome

Jagga Jazzist

4 et 5 avril

Bullet in the brain et Lady's dream
De Tobias Wolff. Cie Word for Word (San Francisco). Bibliothèque anglophone. Le 4, à 17 h 30 et 20 h 30 ; le 5, à 20 h 30, L'Amphigouri, 4, allée François-Mitterrand.

4 au 8 avril

Le principe de Tibi
D'après Jean Verdun. Cie du Troisième Œil. Avec Bruno Netter et Monica Companys. Festival africain. 7 et 10 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

5 avril

Le sénateur Fox
De Luigi Linari. Mise en scène, Jean-Luc Tardieu. Avec Catherine Rich, Pierre Mondy. Tournées Baret. 17 à 40 €. 20 h, Grand-Théâtre.

6, 9 et 10 avril

Sacré silence
De Philippe Dorin. Théâtre Bascule. Dès 9 ans. 3,50 à 6,50 €. Les 6 et 10, à 15 h ; le 9, à 11 h et 16 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

7 au 9 avril

La conférence de Cintegabelle
De Lydie Salvayre. Mise en scène, Jean-Yves Lazennec. Avec Roland Bertin. NTA. 14 et 18 €. À 20 h 30, sauf jeudi, 19 h 30, atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

8 et 9 avril

Shakespeare, le défi !
(voir 1er avril).

9 avril

Lima contre Lima
Improvisation. 9 €. 20 h 30, théâtre, place Ney.

12 au 15 avril

Ca ira quand même
Textes de Don Duyns, Raoul Vaneigem, Hervé Blutsch et Gilles Deleuze. Mise en scène, Benoît Lambert. NTA. 14 à 18 €.

À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, théâtre Chanzy.

14 avril
Conspirator
Comédie-peplum. Création Cie Leobelutjus. 7 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

15 et 16 avril
Shakespeare, le défi !
(voir 1er avril).

▲

16 avril
La LIMA reçoit Lyon
Championnat de France de théâtre d'improvisation. 9 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

21 avril
Moins deux
Comédie de Samuel Benchetrit. Avec Jean-Louis Trintignant. Tournées Baret. 17 à 40 €. 20 h, Grand-Théâtre.

>VISITES

3 avril
Écouflant et Cantenay-Épinard
Par Jackie Charlot. Réservation préalable auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, mairie de Cantenay-Épinard.

9 avril
Le domaine de Pignerolle
Par Nadine Bulourde. Réservation auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, grille du parc de Pignerolle, Saint-Barthélemy-d'Anjou.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 26 mars
Contraire du solide
"Vitrine sur cour". Travaux d'étudiants et de Jean-Guillaume Gallais. Lundi au vendredi, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h ; samedi, 9 h - 12 h 30, école supérieure des beaux-arts.

Miroir, mon beau miroir
Travaux d'étudiants. Lundi au vendredi, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h ; samedi, 9 h 30 - 12 h, école supérieure des beaux-arts.

Jusqu'au 27 mars
Jens Petersen
Peintures. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 31 mars
Sucres… en corps
Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Bestiolité
Photos de Michel Beucher. Lundi, 14 h - 17 h ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Coralie Bihau "Illusions 2000".

Du 29 mars au 21 avril
Basins teintés d'Afrique de l'Ouest
Par Frédéric Paillet, bibliothèque Toussaint.

Du 31 mars au 30 avril
Devis(s)ages
Peintures de Barbara Auvin, Yannick Lecoq et Anne-Marie Raye. Lundi, 14 h - 17 h ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 1er avril
Le fantôme dans la machine
Peintures de Olivier de Sagazan. Tous les jours, sauf dimanche, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 1er au 10 avril
Errance
Peintures de Martial Issa. Tous les jours, 11 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 8 avril au 26 juin
Di Teana, la musique de l'espace
Peintures, sculptures, photos. Présence de l'art contemporain. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 13 avril
Galets vivants

Photos de Giovanni Turco. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h 30, Angers-Habitat, rue de la Rame.

Du 14 avril au 17 mai
Sam I Am
Peintures et animations de Regine Kolle. Lundi au samedi matin, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h 30. Vacances scolaires, lundi au samedi matin, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30, école supérieure des beaux-arts.

Jusqu'au 16 avril
Vis-à-vis, Sabine Delcour / Catherine Harang
Artothèque. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Jusqu'au 17 avril

Schneider

Grands formats
Peintures de la seconde moitié du XXe siècle. Tous les jours, 11 h - 19 h ; dimanche et jours fériés, 14 h 30 - 18 h 30, hôtel Bessonneau, 15 ter, bd Foch.

Jusqu'au 22 avril
Calligraphie : la beauté d'écrire
Calligraphies chinoise, arabe et latine ; leurs outils et supports. Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, archives départementales, 106, rue de Frémur.

Jusqu'au 30 avril
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 4,50 à 7 €. 10 h -17 h 30, château.

Têtes de l'art, cirque et jardins
Art postal. Bibliothèque Saint-Nicolas.

Jusqu'au 8 mai
Tanguy Tolila, œuvres récentes sur papier
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h, le 1er vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Jusqu'au 16 mai
Trames argentines

Œuvres tissées de Gracia Cutuli, Antoinette Galland, Maria Herrada, Azucena Miralles, Maria Sara Pineiro et Carola Segura. 3 et 4 €. 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Jusqu'au 17 mai
Les oiseaux des marais

Photos de Christophe Bourgeteau. Du lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 12 juin
Philippe Cognée
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h premier vendredi du mois), musée des beaux-arts.

▼

Supermarché.

Printemps africain

En marge de Cinémas d'Afrique, l'association Benso des Maliens d'Angers propose une semaine culturelle, du 1er au 26 mars avec des conférences-débats, des spectacles de danse, de théâtre. Cette semaine s'achèvera le 26 mars par un match de football Benso/mairie d'Angers, à 11 h, stade de la Baumette, puis par une soirée dansante à 21 h, à la maison pour tous (MPT) Monplaisir. L'association Anjou Téranga Sénégal prendra le relais avec ses journées culturelles programmées du 1er au 4 avril : concert le 1er, à la MPT Verneau ; soirée dansante le 2, à Brain-sur-l'Authion ; tournoi de foot, le 3, à 15 h, à Belle-Beille suivi d'un débat au centre Jacques-Tati à 18 h ; et enfin, toujours à Jacques-Tati, une conférence le 4, à 17 h.
Benso : 02 41 36 85 89, bensoangers.free.fr ; benso_angers@yahoo.fr.
Anjou Téranga Sénégal : 06 08 99 19 64, anjouteranga@yahoo.fr

En juillet, les championnats de France d'athlétisme

Mathieu Tourault/Archives

Du 14 au 16 juillet, le stade du Lac-de-Maine accueillera les championnats de France d'athlétisme. Le point à quatre mois de l'événement.

>SPORT

"Pognon, Doucouré, Arron, Barber, Djhone, Hurtis…" Sauf blessure, ils seront tous à Angers du jeudi 14 au samedi 16 juillet. En effet, les championnats de France élite d'athlétisme se disputeront cette année au stade du Lac-de-Maine. *"Et la fédération a exigé la présence à ce rendez-vous de tous les athlètes sans exception afin de bien préparer les championnats du monde qui se dérouleront le mois suivant à Helsinki"*, précise Michel Pierre, le président du comité départemental d'athlétisme, organisateur de l'événement.
À partir du jeudi après-midi et jusqu'au samedi soir, les trente-huit épreuves se dérouleront sur la piste, le terrain et les sautoirs du stade du Lac-de-Maine. Il y aura évidemment toutes les disciplines classiques, mais aussi les épreuves combinées, décathlon et heptathlon, et des compétitions handisport en fauteuil.

Si la candidature angevine a été retenue par la fédération, ce n'est pas le fruit du hasard. Depuis huit ans, Angers reçoit chaque année un rendez-vous national d'athlétisme (*Lire ci-contre*). Et, les championnats de France jeunes de juillet 2002 sont considérés par les responsables fédéraux comme les meilleurs jamais organisés. Le comité départemental a donc fait ses preuves et a montré sa capacité à mobiliser les clubs, les bénévoles et les collectivités locales autour d'un événement majeur. Depuis que la candidature angevine a été officiellement retenue en mai 2004, une énorme machine s'est mise en route. En effet, il va falloir recevoir 700 athlètes, 1500 encadrants et de 7000 à 10000 spectateurs par jour. Il faut donc recruter 350 bénévoles, du surveillant de parking au juge arbitre général.
Les budgets sont en conséquence : 383000 € pour le comité départemental d'athlétisme.
S'y ajoute plus de 300000 € d'aide de la Ville : une subvention de 100000 € ; la mise en place d'une tribune provisoire de 3000 places ; l'aménagement et la mise à disposition du stade du Lac-de-Maine.
"La volonté de voir se dérouler à Angers des événements sportifs de cette

JC. Guerault

Depuis octobre et jusqu'en avril, des mini-stades s'installent chaque mercredi dans les quartiers.

Le 27 avril une grande fête avant les championnats

Les clubs angevins et le comité départemental se sont associés à la Ville pour organiser un rendez-vous festif sur le thème de l'athlétisme, place Mitterrand, le 27 avril. Il s'agit de proposer tout au long de la journée une vitrine de ce sport et d'en profiter pour faire de la publicité aux championnats de France de juillet. Il y aura bien sûr tout un volet sportif avec la mise en place de deux mini-stades. Des athlètes y proposeront des démonstrations et de jeunes sportifs s'affronteront dans des challenges. Évidemment, les curieux pourront s'essayer aux courses, lancers et sauts. Afin de visualiser leur marge de progression, ils pourront comparer leurs résultats aux différents records du monde. Quelques stars de la piste dont la venue reste à confirmer sont attendues. D'ici aux championnats de France, deux autres rendez-vous sont déjà programmés : le 17 mai, l'ENA et la mutuelle de l'Anjou organisent une soirée conférence sur les liens sport et santé et, le 18 juin, une grande animation en centre-ville. Depuis octobre, les championnats de France ont déjà investi les quartiers. La direction des sports et loisirs, le comité départemental et le CSJB proposent ainsi jusqu'à mi-avril des animations sur le thème de l'athlétisme. Chaque mercredi deux quartiers accueillent un mini-stade où viennent se confronter une vingtaine de jeunes du secteur. En tout, l'ensemble de l'opération aura mobilisé 350 enfants âgés de 7 à 11 ans.
Renseignements : 02 41 25 72 83.

Le succès des championnats de France jeunes en juillet 2002 a été un argument de poids dans la réussite du dossier de candidature d'Angers.

envergure fait partie de notre politique municipale", précise Jean-Luc Rotureau, adjoint aux Sports. Évidemment, le petit parking de quelques dizaines de places du stade n'accueillera que les voitures des officiels. Les spectateurs seront dirigés vers un parking relais, soit place La Rochefoucauld, soit à la Baumette. De là, des navettes permanentes et gratuites rejoindront le stade.
Mais, plus que cette imposante organisation, c'est l'impact médiatique d'un tel événement qu'il faut gérer. *"Ce n'est pas toujours facile,* concède Michel Pierre. *Initialement les championnats étaient prévus du vendredi au dimanche. Mais à cause de la concurrence d'une étape de montagne du Tour de France le 17 juillet, nous avons dû tout avancer d'une journée afin d'être mieux diffusé à la télévision."*
Côté tarifs, les organisateurs annoncent avoir calculé au plus juste. Le prix de l'entrée variera de 2 à 12 €, avec une majorité des places entre 4 et 6 €. ■

Benoît Chanteloup

L'essentiel des épreuves se déroulera les jeudi, vendredi et samedi après-midi entre 12 h et 20 h 30.
Entrée : de 2 à 12 €. Pré-réservation possible au 02 41 79 49 50.
www.franceeliteathletisme.org

Nicolas Devilder, vainqueur du tournoi 2004 en trois sets…

…2/6, 6/3, 6/4 sur Marc Gicquel.

JC. Guerault

Internationaux de tennis d'Angers du 30 mars au 10 avril

>SPORT

Les amateurs de tennis ont rendez-vous du 2 au 10 avril au club de l'ATC, 2, rue du Colombier. Toute la semaine et durant le week-end se déroulent les Internationaux de tennis d'Angers. De quoi faire le plein de beaux matchs sur terre battue. Et c'est gratuit.
Comptant pour le classement ATP, l'Open Espace Anjou Géant accueille de jeunes joueurs prometteurs qui viennent glaner leurs premiers points et des joueurs de haut niveau (de la 300 à la 500e place mondiale), qui reviennent à la compétition après blessure par exemple. Autant dire que le niveau est relevé et le spectacle assuré.
Les préqualifications auront lieu les 30, 31 mars et 1er avril, avec des matchs sans interruption entre 8 h et 23 h. Une quarantaine de joueurs régionaux s'y disputeront les trois ou quatre places ouvertes pour la suite du tournoi. Les qualifications auront lieu les 2 et 3 avril avec 64 inscrits et huit places pour le tableau final du 4 au 9 avril. *"Trente-deux joueurs y prendront part : huit qualifiés des premiers tours ; vingt joueurs sélectionnés sur leur classement et quatre invités du club et de la fédération"*, souligne Philippe Couaillier, directeur du tournoi. Les matchs se tiendront à partir de 10 h avec une dernière partie après 19 h. Quant aux finales, simple et double messieurs, elles sont prévues le dimanche 10, probablement en début d'après-midi.
Des animations mini-tennis sont proposées toute la semaine pour les plus jeunes tandis qu'une démonstration de tennis handisport est programmée juste avant les finales. ■

Renseignements : 02 41 66 86 86.

• Historique depuis 1998

Avril 1998 : championnats de France des longues durées à Angers
Octobre 1999 : coupe de France des épreuves combinées à Angers
Juillet 2000 : championnat de France National 2 à Angers
Avril 2001 : championnat de France de marathon à Saint-Sylvain-d'Anjou
Octobre 2001 : critérium national sauts et lancers à Angers
Juillet 2002 : championnats de France jeunes à Angers
Décembre 2003 : congrès de la fédération française d'athlétisme à Angers
Juin 2004 : championnats de France des 100 km à Saint-Augustin-des-Bois
Juillet 2005 : championnat de France élite à Angers

Ramsès II invité de la foire expo

>RENDEZ-VOUS

Pour sa soixante-seizième édition, du 16 au 24 avril, la foire d'Angers présente les trésors des pharaons. La moitié d'Amphitéa, soit 2 000 m², sera consacrée à une exposition de répliques du musée du Caire, réalisées par l'atelier de ce musée. Scribes, sphinx, statues colossales, vaisselle d'or… témoigneront essentiellement du règne de Ramsès II. Photos et conférences accompagneront l'exposition et un jeu permettra, en déchiffrant des hiéroglyphes, de gagner un voyage en Égypte.
Côté bonnes affaires, cinq cents exposants contribueront à faire de la foire expo la plus importante manifestation commerciale du département. Des animations permettront également de se distraire. Suite à l'intérêt suscité l'an dernier par le thème des jeux, un espace sera animé par la Ludothèque angevine et le festival ludique international de Parthenay. Pendant les deux week-ends, le hall A accueillera, à côté du traditionnel marché des terroirs, une nouveauté : le village canin, avec des éleveurs, des démonstrations d'agility, les chiens guides d'aveugles… Autre première : une journée de la femme avec entrée gratuite, cadeau de bienvenue, programme spécifique et stand d'associations féminines.
La foire sera en phase avec l'actualité angevine, grâce à la présence du bus exposition sur le tramway. Tracé précis et indications techniques sur le tramway sur fer seront présentés et expliqués par les animatrices présentes en permanence pendant les horaires de la foire. ■

Les répliques du musée du Caire à la foire d'Angers.

Au parc-expo du 16 au 24 avril, tous les jours de 10 h à 19 h 30 (22 h les 16 et 23). Entrée 5 €, réduit 4 €, scolaires et étudiants 1,5 €, gratuit les moins de 16 ans avec leur famille et 3e âge avant midi, du lundi au vendredi. Parkings, 6 000 places, gratuit sauf dimanches, 2 €.

Arch. mun. Angers, coll. Robert Brisset, 9 Fi 11004.

Les Bains Flore, vers 1910. Sur la droite, le bâtiment initial construit pour Rondeau en 1855. À gauche, le logis d'habitation élevé pour son successeur Aymard, en forme de "chalet" brique et pierre.

François Lasa. 1991. Inventaire général ADAGP.

Le hall central, photographié en 1991.

Des thermes Napoléon III : les Bains Flore

"Ah ! si le magnolia du jardin pouvait parler !, écrivait René Rabault en 1979, il vous dirait les Bains Flore". Nous avons fait parler les archives notariales, qui ont livré quelques "secrets" sur les débuts de l'établissement…

>HISTOIRE

50 000 habitants et seulement trois établissements de bains à Angers en 1855… Deux sont tenus à proximité de la rivière par le sieur Boireau, rue Basse-du-Mail (futurs bains Valdemaine) et rue Beaurepaire. Le troisième est directement situé dans la Maine : ce sont les bains en rivière du quai Royal. Quoique se laver ne fût pas une habitude quotidienne, il y avait place pour une autre maison de bains !

Ce que pensa François-Alexandre Rondeau, teinturier 10, rue des Poêliers, à l'enseigne de La Calandre, où il a créé en 1845 un atelier de décatissage (apprêt des étoffes) *"d'un nouveau genre"*. Homme d'affaires entreprenant, il multiplie les investissements : reconstruction de l'immeuble à l'angle des rues Saint-Étienne et Saint-Michel (Pocquet-de-Livonnières), projet d'un grand lavoir public rue Milton (Lenepveu) en 1856. Son entreprise est également implantée à Laval.

Bains de propreté et médicinaux

L'arrivée de l'eau de Loire lui apparaît comme une aubaine pour établir, à proximité de la place du Ralliement, un établissement de bains.

Le 23 octobre 1854, il achète aux héritiers Chevreul – en particulier au chimiste Michel-Eugène Chevreul, directeur du muséum à Paris – une grande maison dans l'angle formé par la rue Saint-Maurille.

Son dessein n'est pas seulement d'ouvrir une maison de bains de propreté, mais – comme il l'expose dans le *Journal de Maine-et-Loire* du 16 février 1856 – un *"établissement thermal dans lequel les malades trouveront tous les moyens de traitement qui existent à Paris et dans quelques grandes villes seulement, tels que bains à toute température, bains médicinaux, bains de vapeur simple et médicamenteuse, bains sulfureux, fumigations sèches ou humides, douches froides ou chaudes […] auxquelles on ajoute les frictions et le massage"*.

Eau de Loire à flots

Les bains ouvrent le 24 mars 1856 et inaugurent la distribution de l'eau de Loire. L'enseigne est toute trouvée : Bains Flore, du nom de la rue, avant qu'elle ne soit rebaptisée Chevreul en 1872. Situés à l'angle de la rue Saint-Maurille, les bains seront finalement à l'adresse du 9 de cette rue.

Un élégant jardin avec fontaine, planté par le pépiniériste de la route de Paris, Louis Leroy, cousin d'André Leroy, introduit à la maison de bains, conçue par l'architecte Gustave Tendron sur un plan carré, centré autour d'un grand vestibule, éclairé par une verrière zénithale qui devait aussi assécher l'atmosphère en laissant passer le soleil. Suivant les préoccupations hygiénistes de l'époque, une attention particulière a été portée au renouvellement de l'air : fenêtres dans les cabinets de bains, ventilateurs dans toutes les directions.

Visite aux bains

Entrons. C'est d'abord le bureau où l'on choisit son bain : comptoir en chêne, banquette assortie couverte de damas grenat, coffre à bois garni de reps grenat à clous dorés. Glace Louis XV dorée, paire de chenets bronze et or, appareil à gaz doré complètent le décor. On pénètre ensuite dans le grand vestibule, salle d'attente, formant jardin d'hiver. En 1856, il n'est pas meublé. Quinze cabines de bains sur le pourtour sont à disposition des hommes. Deux escaliers conduisent à l'étage dévolu aux dames : chambre à feu avec alcôve, quatorze cabinets de bains et salle d'attente, le tout desservi par une galerie octogonale prenant jour sur le hall, bordée d'une élégante balustrade en bois découpé. Mobilier de salon en acajou, satin de laine grenat ou fleuri, rideaux : l'atmosphère est feutrée. Le second étage abrite greniers et séchoirs et sert de logement à la famille Rondeau.

Comme à Barèges

Chacun des cabinets de bains comporte baignoire en zinc, chaise cannée en chêne, marchepied, miroir, carafe et verre, petit portemanteau, cordon de sonnette avec bouton en cristal, bec de gaz. L'établissement regorge de linge : 94 fonds de bains, 134 peignoirs, 235 serviettes, 34 tabliers, 7 torchons. À l'arrière se trouve la cour avec les trois chaudières à bois et les réservoirs d'eau au-dessus. Au fond, un petit bâtiment renferme les bains médicalisés : de vapeur et bains de Barèges (sulfureux). Enfin, l'écurie : un cheval noir, deux équipages, une voiture fournie par le carrossier Martin-Renou, garnie de tonnelets, baignoire et seaux, pour porter les bains à domicile.

Si luxueusement monté, bien lancé par le *Journal de Maine-et-Loire*, l'établissement aurait dû faire fortune ! Mais Alexandre Rondeau était trop endetté pour faire face à ses créanciers. En faillite, il leur abandonne tous ses biens et quitte Angers pour Rouen dès décembre 1856… Les Bains Flore sont immédiatement loués à un commis négociant en tissus, Edmond Aymard, qui les rachète en 1864. De propriétaires en propriétaires, les Bains poursuivent leur carrière pendant près de cent vingt ans, jusqu'à l'incendie des chaudières en juillet 1975. Encore près de vingt ans, et les bâtiments sont remplacés à l'automne 1994 par un ensemble immobilier. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

3,6 t de médicaments recyclées en 2004

>HUMANITAIRE

L'entrepôt de Pharmacie Humanitaire Internationale (PHI) est tenu secret. Question de sécurité ! Car chaque année, près de 15 t de médicaments sont acheminées ici par le biais de Cyclamed, le système de collecte et de recyclage des produits pharmaceutiques[1].
L'objectif pour l'antenne angevine est alors de mettre de côté les médicaments qui peuvent être réutilisés puis de les expédier dans les pays en voie de développement. Tous les mardis après-midi et parfois le jeudi, une trentaine de trieurs bénévoles – pharmaciens, préparateurs, étudiants, particuliers… – s'attelle à la tâche. *"Tout est ouvert et contrôlé,* souligne Marie-Thérèse Suquet, pharmacien retraité et vice-présidente de l'antenne angevine. *Les périmés, les blisters endommagés, les sirops entamés sont écartés. Ils seront détruits comme 85 % des médicaments triés".*
Écartés également les médicaments inadaptés : les molécules complexes, les antibiotiques de dernière génération, les traitements qui nécessitent un suivi médical impossible à assurer…
Aucun souci, en revanche, pour les médicaments de base, les antalgiques, antibiotiques… tous parfaitement utilisables. *"Ils figurent sur la liste des médicaments essentiels établie par l'office mondial de la santé"*, complète Ghislaine Royer, bénévole.
Deux à trois fois par an, ces médicaments sont acheminés vers leurs futurs utilisateurs : par conteneurs maritimes ou par camion[2]. Parfois avec l'aide d'Aviation sans frontières quand il s'agit de ravitailler en urgence un dispensaire isolé.
Pour son aide, l'antenne angevine a retenu principalement trois destinations : la Roumanie ; la République de Moldavie ; et le Mali. *"Chaque fois,* souligne Alain Daver, le président de PHI Anjou, *nous savons exactement qui réceptionne nos envois, s'il s'agit de médecins ou d'infirmiers, l'usage qui sera fait des médicaments… Afin de faciliter les démarches, nous travaillons de plus en plus en lien avec les élus et l'administration sur place. Pour plus d'efficacité et de contrôle, nous préférons également les petites structures aux hôpitaux des grandes villes."* PHI Anjou alimente ainsi un service de gastro-entérologie et un dispensaire dans un quartier défavorisé de Iasi, en Roumanie ; un hôpital de brousse et ses cinq dispensaires dans la région de Gossi, au Mali ; une maison de retraite installée dans une ancienne école, à Ungheni, en Moldavie. *"Pour ce pays,* confie le président, *un projet est à l'étude : la création d'une unité de réanimation dans un hôpital pour enfants. Une mission d'évaluation sera menée en mai".*
En 2004, PHI Anjou a livré dans ces trois pays 3,6 t de médicaments et de petit matériel comme des seringues, aiguilles, gants, compresses… et 8,5 t de gros matériel, notamment des lits médicalisés et des fauteuils roulants. ■

Thierry Bonnet

Dans l'entrepôt de Pharmacie Humanitaire Internationale, près de 15 t de médicaments ont été triées par les bénévoles en 2004.

(1) Tout producteur de déchets doit participer au traitement soit par le paiement d'une taxe, soit par la consigne, soit par la mise en place d'un système propre, choix retenu par l'industrie pharmaceutique avec Cyclamed.
(2) PHI travaille en lien avec l'association "Partir Offrir" de Blaison-Gohier, qui fournit les camions. Trois convois se rendent chaque année en Roumanie.

Pharmacie Humanitaire Internationale (ex-Pharmaciens sans frontières) tient son 12e congrès national à Angers du 2 au 4 avril. Le 2, à 16 h, table-ronde ouverte au public sur le thème : *"La place des bénévoles et des petites associations dans le monde humanitaire."* Sur inscription à Pharmacie Humanitaire Internationale Anjou, 02 41 69 57 00.

Thierry Bonnet/Archives

Les 6 et 7 avril, course Sarthe - Pays de la Loire

>SPORTS

Amateurs de vélo, notez vite : après une interruption l'an dernier pour cause de Tour de France, le circuit cycliste Sarthe - Pays de la Loire est de retour à Angers.
Il y fera étape les 6 et 7 avril. Seize équipes sont attendues, représentant sept pays : France, Allemagne, Italie, Belgique, Bulgarie, Suisse et USA. La participation de Jan Ullrich est déjà confirmée.
Partis de Saint-Hilaire-de-Riez le 5, les coureurs arriveront de Varades le 6. Ils sont attendus à la Roseraie, au début de l'avenue Jean-XXIII (près de la salle Jean-Mermoz), à 11 h 10 pétantes. Ils effectueront alors trois tours d'une boucle empruntant la route de Bouchemaine, le chemin du Hutreau, l'avenue du Maréchal-Juin, le boulevard d'Arbrissel (vers la droite) et l'avenue Jean-XXIII.
L'après-midi, le spectacle continue de plus belle avec le contre-la-montre : un départ toutes les deux minutes, de 15 h 30 à 17 h 30. Le circuit : départ route de Bouchemaine, à l'angle de l'avenue Jean-XXIII, tout droit jusqu'à Empiré, retour par Sainte-Gemmes et l'avenue du Maréchal-Juin. ■

Le jeudi, les cyclistes partiront vers Sablé à 11 h de la place François-Mitterrand. Ils y seront présents à partir de 10 h : avis aux chasseurs d'autographes !

>INFORMATIONS

Prologin 2005, concours national d'informatique à l'ESEO, rue Merlet-de-la-Boulaye, le 26 mars.

L'initiative jeunes : mercredi d'info du CIJ sur la réalisation de projets le 23 mars, de 14 h 30 à 17 h, salle Thiers. Tél. : 02 41 87 74 47.

Métiers du dessin et des arts graphiques : mercredi d'info du CIJ le 13 avril, de 14 h 30 à 17 h, salons Curnonsky. Tél. : 02 41 87 74 47.

Challenge maquettes au musée de l'air les 26 et 27 mars, de 14 h à 18 h. 4 €, enfants 2 €. Tél. : 02 41 33 04 10.

Bourse aux vêtements jeunes de l'AFC, le 8 avril, 9 h 30 - 15 h, salle Sainte-Bernadette. Tél. : 02 41 86 90 96.

Réunions d'information du relais assistantes maternelles : l'emploi d'une assistante agréée les mardi à 18 h et jeudi à 9 h 30 ; les modes d'accueil, le jeudi à 18 h. 3, allée du Haras, 02 41 87 33 91.

La direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle finance des contrats emploi solidarité jusqu'à fin mars. Renseignements dans les agences locales pour l'emploi.

Semaine du développement durable du 30 mai au 5 juin. Un appel à projets est lancé. Inscription sur www.pays-de-loire.ecologie.gouv.fr Contact : 02 40 99 58 20.

Concours d'art postal jusqu'au 15 mai : enveloppes, cartes ou objets à envoyer à la bibliothèque Saint-Nicolas, 47, rue Saint-Nicolas, 49 000 Angers ou à la bibliothèque Verneau, rue Renée, 49 100 Angers.

Remise du prix "j'ai lu, j'élis" le 14 avril, à 14 h 30, au Trois-Mâts. Tél. : 02 41 24 25 53.

Accueil de Philippe Fusaro pour son roman *Le colosse d'argile*, le 5 avril, à 20 h 30, bibliothèque Toussaint, dans le cadre du prix des lecteurs angevins.

>RENDEZ-VOUS

Soirée *let's dance*, rock et danses du monde pour les 18 - 30 ans, le 8 avril, dès 19 h 30, salle du Doyenné. 7 €. Réservations au 02 41 45 79 49.

Expo canine le 27 mars, au parc expo. 7 €, gratuit aux moins de 12 ans. Tél. : 02 41 93 40 40.

Parcours du cœur le 2 avril

Un minimum d'activité physique et une alimentation équilibrée facilitent la prévention des maladies cardio-vasculaires. Autant de bons conseils qui seront dispensés le 2 avril à l'occasion du Parcours du cœur. La fédération française de cardiologie, la Ville et les associations animeront un espace à l'entrée de l'étang Saint-Nicolas. Au programme : activités physiques encadrées par des professionnels (course, danse, vélo…) ; tests de capacité physique ; conseils de prévention sur l'alimentation, sur les problèmes cardio-vasculaires et le tabagisme.
Samedi 2 avril de 10 h à 17 h, étang Saint-Nicolas (entrée rue Saint-Jacques).
Renseignements : 02 41 05 44 16, sur www.angers.fr ou www.fedecardio.com

Bell Œil à la FNAC le 29 mars à 18 h : mini-concert pour l'album *Un corps - Gautier le ressuscité.*

Lecture de contes pour petits et grands par Annabelle Sergent, les 30 mars et 20 avril, 15 h, FNAC.

Lutte contre l'illettrisme avec l'APFEE : échanges et projection d'un film le 14 avril, 17 h 30, FNAC.

Promouvoir la santé des jeunes, appel à projets de la fondation de France à retourner pour le 8 avril. www.fdf.org ou 02 41 88 72 18.

Samedi en Chine salons Curnonsky, le 16 avril, 10 h 30 - 20 h : calligraphie, qigong et bâtons, cuisine, exposition, spectacle multivision… 5 €, étudiant 2 €, gratuit aux moins de 11 ans. Contact : 06 24 99 28 27.

Expo d'objet d'artisanat d'Anjou Forages Mali le 30 mars, 12 h - 18 h, centre social la Roseraie, 9, rue Charles-Baudelaire. L'association a besoin de dons pour financer ses forages. Contact : 02 41 87 52 20.

>SOLIDARITÉ

Nouveau numéro d'urgence fax pour les sourds et malentendants : 02 41 34 42 76.

Formation aux premiers secours adaptée aux sourds et malentendants les 1er et 2 avril, à la maison des sourds et malentendants, 22, rue du Maine. Fax : 02 41 48 91 64 ou aamds-surdi49@wanadoo.fr

Vente de roses du Kiwanis Club, en faveur des enfants défavorisés, le 2 avril, 9 h - 13 h dans les hypermarchés et sur le marché la Fayette. Tél. : 02 41 68 11 45.

>SORTIES

Sortie aux vergers de l'INRA avec la maison de l'environnement le 30 mars. Gratuit. Inscription : 02 41 22 32 30.

Stage boulange le 10 avril à la maison de l'environnement. 11 €. Inscription : 02 41 22 32 30.

Sortie botanique à Balzac avec la maison de l'environnement le 13 avril. Gratuit. Inscription : 02 41 22 32 30.

Conférence sur l'Europe

Expliquer la constitution européenne aux citoyens. Tel est l'objectif du cercle "Les Amis de la constitution" récemment créé à Angers. Pour cela, plusieurs conférences et tables-rondes seront organisées afin d'informer le public le plus largement possible sur le contenu du texte avant le référendum du 29 mai. *"Notre souhait est aussi de poursuivre notre effort de pédagogie après,"* souligne Olivia Tambou, enseignante de droit communautaire à l'université. Prochains rendez-vous : le 31 mars, à 20 h 15, salle du Doyenné, 56, bd du Doyenné, sur le thème : "La constitution européenne et la politique agricole commune" avec Marie-Hélène Aubert, député européenne (Verts) et membre de la commission agriculture et développement durable du Parlement européen. Et le 13 avril, à 20 h 15, faculté de Droit, 13, allée François-Mitterrand, "La constitution européenne : nouvelle étape vers une Europe des citoyens ?", avec Henri Malosse, conseiller au comité économique et social de l'Union européenne, rédacteur du rapport sur le traité établissant la constitution.
http://oliviatambou.blogs.com/les_amis_de_la_constituti/

>SPORTS

Tournoi de futsal de l'ÉSÉO avec les équipes des écoles supérieures de l'ouest le 26 mars, salle Jean-Moulin. Entrée libre. Contact : 02 41 86 67 09.

Championnats de France de danse sur glace en couples, de benjamins à espoirs, les 2 et 3 avril. Entraînements officiels le matin. Danse imposée le 2, après-midi. Danse libre, le 3, après-midi. Gala de l'équipe de France avec notamment Brian Joubert, le 3, de 17 h 45 à 20 h. Tél. : 06 75 54 26 48.

Olivier Brajon

Isabelle Delobel et Olivier Schœnfelder, champions de France 2005.

Match de foot Benso-Mairie le 26 mars, à 11 h, stade de la Baumette. Contact : 02 41 36 85 89.

Rando roller des Hawks le 19 avril pour patineurs confirmés. À 20 h place Leclerc. Gratuit. Tél. : 02 41 88 38 19.

"Je joue sport" accueille les 11-14 ans pendant les vacances. Au programme : sports et char à voile du 18 au 22 avril ; VTT du 25 au 29. Tarifs (déjeuner et goûter compris) selon quotient familial. Inscriptions : direction sports et loisirs de la Ville, 02 41 05 45 25.

Finale Ouest avec 350 gymnastes organisée par La Vaillante gymnastique rythmique le 9 avril de 14 h à 21 h, salle Jean-Bouin. 3 €, demi-tarif pour licenciés FFG, gratuit pour moins de 10 ans. Contact : 02 41 43 92 29.

>LOISIRS

Séjours à Lamoura pour des périodes entre le 30 avril et le 2 juillet. Inscriptions : 02 41 05 40 75.

Voyage en Pologne au fil de la Vistule avec Anjou-Pologne, du 12 au 24 août. Tél. : 02 41 43 15 48.

Catalogue vacances UFCV disponible 59, rue Desjardins, 02 41 87 67 00.

>ATELIERS

Monum'enfant, monum'en sens, au château, le 10 avril, 14 h - 17 h 30. Ateliers sur le thème de l'enfermement pour les enfants et les personnes handicapées. 4,50 et 7 € ; gratuit moins de 18 ans. Renseignements : 02 41 86 48 79.

Un après-midi à l'arboretum pour les 6-12 ans, du 18 au 22 avril et du 25 au 29, de 14 h 45 à 17 h : découverte du parc avec un comédien et un professionnel des jardins, jeu de piste et goûter pour 2 €. Inscription : service éducatif Angers ville d'art et d'histoire, 123, bd Saint-Michel, 02 41 60 22 12.

Stages à la Galerie sonore : voyage dans les musiques africaines et afro-américaines du 18 au 21 avril, pour les 6-11 ans ; éveil au geste instrumental pour les 3-5 ans les 19, 20 et 21 ; et percussions d'Indonésie, les 23 et 24, pour adultes et adolescents. Tél. : 02 41 66 24 00.

Stages de théâtre au Champ-de-Bataille : du 18 au 22 avril pour les 9-12 ans et 13-16 ans (80 € + adhésion) ; et pour adultes les 15, 16 et 17 (100 € + adhésion) . Tél. : 02 41 72 00 94.

Atelier de calligraphie le 9 avril au théâtre du Champ-de-Bataille. 25 € + adhésion. Inscriptions : 02 41 72 00 94.

Atelier danse du CNDC pour enfants le 20 avril, au centre Jean-Vilar. Gratuit, sur réservation au 02 41 24 12 12.

Stage danse du CNDC pour adultes de tous niveaux, les 23 et 24 avril au studio Bodinier. De 40 à 75 €. Réservation au 02 41 24 12 12.

>FORMATION

Formations BAFA en avril et BAFD en mai par l'ADFOCAL, 02 41 22 00 88.

Audition du CNDC pour sa formation de chorégraphe en deux ans (pour les 18-24 ans), du 23 au 28 mai (admissibilité) et du 11 au 14 juin (admission). Candidatures jusqu'au 8 avril. Tél. : 02 41 24 12 12.

Formation d'hygiéniste du travail et de l'environnement (bac+5) avec le Cnam à partir d'octobre. Information le 23 mars, 18 h 30, au Cnam, 122, rue de Frémur, 02 41 66 10 59.

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
Pour les dimanches et jours fériés *(sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 27 mars
Pharmacie Belaud, *18, rue de Villemorge*
Pharmacie Ricadat/Bourligneux, *5, esplanade de la gare Saint-Laud*

Lundi 28 mars (Lundi de Pâques)
Pharmacie Deraëve, *65, bd du Maréchal Foch*
Pharmacie Harter, *3, avenue Pasteur*

Dimanche 3 avril
Pharmacie Dolais/Nicolle, *5, place du Lycée*
Pharmacie Bienvenu, *place La Fayette*

Dimanche 10 avril
Pharmacie Koënig, *128, avenue René-Gasnier*
Pharmacie Morvan, *place Jean-Vilar*

Dimanche 17 avril
Pharmacie Planchet, *100, avenue Pasteur*
Pharmacie Serezat, *9, place Sainte-Croix*